

Gestion des déchets de verre plat/châssis usagés
Menuisiers, poseurs de châssis et couvreurs belges

Résultats de l'enquête 2014



Confédération Construction
Wallonne
Construction, énergie & environnement



FEDERATION WALLONNE
FWMB
MENUISIERS BELGES



Confédération Construction
Finition
Construction, énergie & environnement

En partenariat avec



Wallonie

Table des matières

1. Contexte	3
2. Synthèse des résultats	3
3. Résultats complets de l'enquête	5
3.1. Informations générales	5
3.1.1. Taille de l'entreprise	5
3.1.2. Remplacement annuel de châssis usagés.....	8
3.1.3. Types de châssis usagés remplacés.....	11
3.1.4. Reprise des châssis usagés.....	14
3.2. Traitement des déchets	17
3.2.1. Séparation verre / cadre	17
3.2.2. Types de châssis où le verre est séparé.....	20
3.2.3. Collecte des châssis usagés/déchets de verre	23
3.2.4. Dépôt des châssis usagés/déchets de verre (hors parcs à conteneur communaux)	26
3.2.5. Recyclage des châssis usagés / déchets de verre (hors parcs à conteneur communaux).....	29
3.3. Difficultés et intérêt pour le recyclage	32
3.3.1. Difficultés rencontrées.....	32
3.3.2. Intérêt pour des solutions de recyclage.	35
4. Conclusions	38

1. Contexte

Certains entrepreneurs, de par leurs activités, sont responsables de la gestion de châssis vitrés usagés (fenêtres, baies, portes vitrées...) et / ou de déchets de vitrages. Ces déchets peuvent provenir de la fabrication de châssis, ou plus généralement du remplacement de châssis usagés lors de rénovations. Les entrepreneurs concernés sont les menuisiers, les couvreurs et les poseurs/installateurs de châssis.

Afin de connaître la gestion de ces déchets, une enquête a été envoyée à environ 4500 entrepreneurs belges. L'enquête a été lancée le 16 avril 2014, et a été clôturée le 01 juillet 2014 avec 137 réponses (67 en Wallonie et 70 en Flandre), soit un taux de participation de 3,5 %.

Cette enquête a été initiée et suivie par la Confédération Construction Wallonne, la Confédération Construction finition et la Fédération Wallonne des Menuisiers Belges (FWMB), en partenariat avec la Région Wallonne.

2. Synthèse des résultats

Ci-dessous une synthèse des résultats de l'enquête, posée à 137 entrepreneurs belges (67 en Wallonie et 70 en Flandre). Voir le chapitre 3 pour une interprétation des résultats complets et une comparaison entre régions.

→ Informations générales

- **Personnel.** 63 % des entreprises comptent 4 travailleurs ou moins (gérant compris).
- **Remplacement de châssis.** 70 % des entreprises remplacent moins de 200 châssis par an. La moyenne est de 292 châssis usagés/an.
- **Types de châssis remplacés.** 95 % des entrepreneurs remplacent des vieux châssis en bois, 46 % en plastique et 39 % en métal.
- **Reprise des châssis usagés.** En moyenne, les entrepreneurs reprennent 88 % des châssis usagés qu'ils ont remplacés sur chantier. 12 % des châssis restent donc à charge des clients, moyennant ristourne sur facture ou non.

→ Traitement des châssis usagés / déchets de verre plat

- **Séparation entre le verre et les cadres.** Le verre est parfois séparé des cadres par 65 % des entreprises (démontage des châssis ou cassure des vitres).
- **Types de châssis où une séparation entre le verre et les cadres a lieu.** 74 % d'entrepreneurs qui séparent le verre des châssis le font pour les cadres en bois, 72 % pour les cadres en métal et 57 % pour les cadres en plastique.
- **Collecte des châssis usagés / du verre plat.** 39 % des entreprises ne font pas appel à un collecteur pour le traitement de ces déchets, 43 % louent des conteneurs en mélange pour y mettre leurs châssis usagés ou leurs vitres avec d'autres déchets, 10 % louent des conteneurs pour des châssis usagés seuls, 8 % louent des conteneurs pour du verre plat seul.

- **Dépôt des châssis usagés / du verre plat (hormis parcs à conteneurs communaux).** 69 % des entreprises ne vont pas amener ces déchets dans des points de dépôt, 16 % y amènent leurs châssis usagés (ou débris de verre) en mélange, 9 % y amènent leurs châssis usagés seuls, 6 % y amènent leur verre plat seul.
- **Parcs à conteneurs communaux.** La proportion d'entrepreneurs visitant un parc à conteneur communal pour l'élimination des châssis usagés/déchets de verre est de 27 %, mais ce chiffre est certainement surestimé en raison de la confusion existant entre ces parcs et les centres de tri et regroupement des collecteurs.
- **Recyclage verre plat / châssis.** Sans compter les parcs à conteneurs communaux, 15 % des entrepreneurs recyclent du verre plat et 16 % des châssis usagés (collecte et dépôt confondus). 69 % des entrepreneurs ne recyclent donc pas.

→ Difficultés et intérêt pour le recyclage

- **Difficultés rencontrées.** A la question : "Erouvez-vous des difficultés à vous débarrasser de vos châssis usagés ? ", 59 % ont répondu oui.
- **Types de difficultés.** Pour les entrepreneurs estimant qu'ils éprouvaient des difficultés, 64 % pensent que le traitement des déchets coûte trop cher, 43 % manquent d'alternatives, 36 % trouvent que le démantèlement des châssis est dangereux et 27 % manquent de place pour placer des conteneurs séparés.
- **Intérêt pour des solutions de recyclage.** Si cela se révélait rentable, 72 % des entrepreneurs seraient prêts à envisager ou à améliorer le recyclage de leurs châssis usagés / débris de verre plat.
- **Types de solutions envisagées.** Pour les entrepreneurs présentant un intérêt pour des solutions de recyclage de leurs châssis usagés / débris de verre, 68 % le seraient par une collecte des châssis améliorée, 31 % par des points de dépôt des châssis, 22 % par une collecte de verre plat et 9 % par des points de dépôt de verre plat.

3. Résultats complets de l'enquête

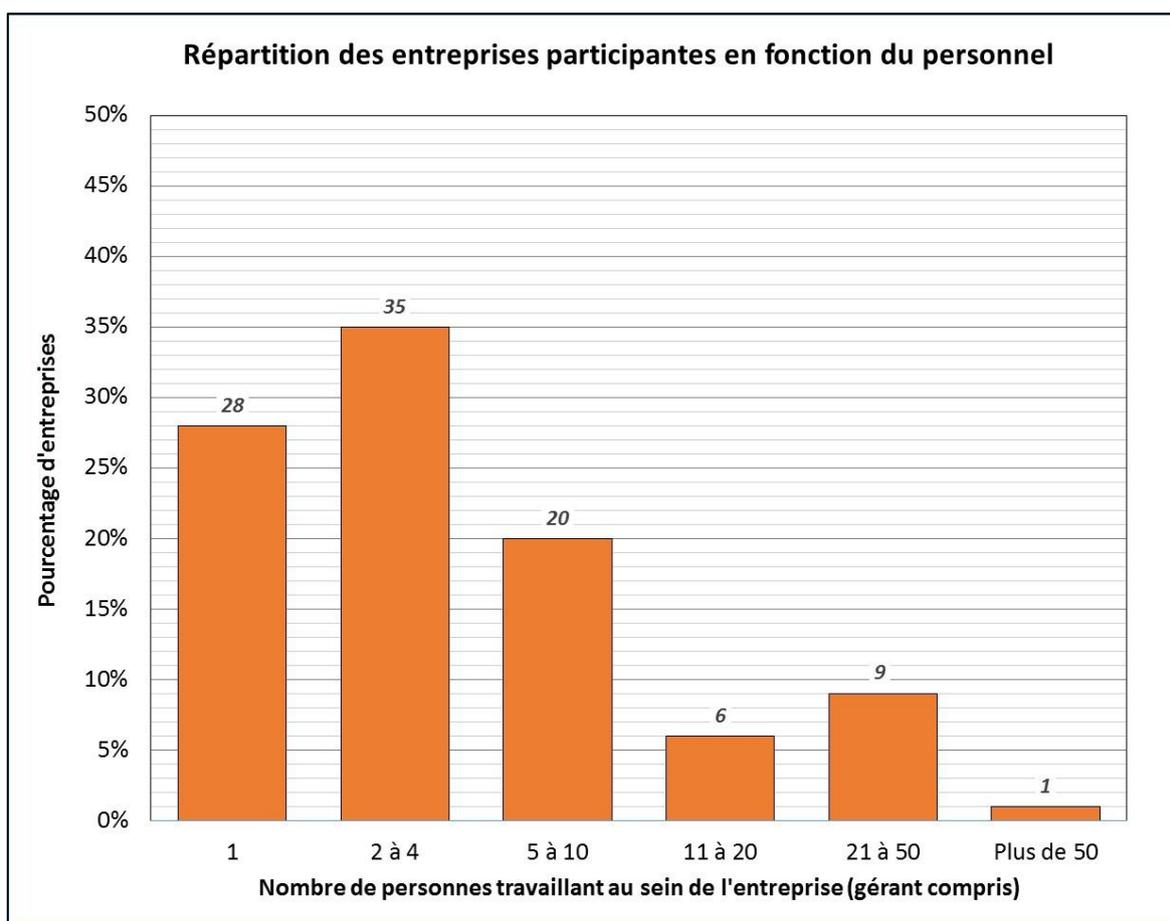
Au sein des différents paragraphes, les résultats sont d'abord fournis pour la Belgique entière (Wallonie et Flandre mais sans Bruxelles), donc soit sur 137 entreprises. Si des différences existent entre régions, elles sont explicitées après dans le texte.

3.1. Informations générales

3.1.1. Taille de l'entreprise

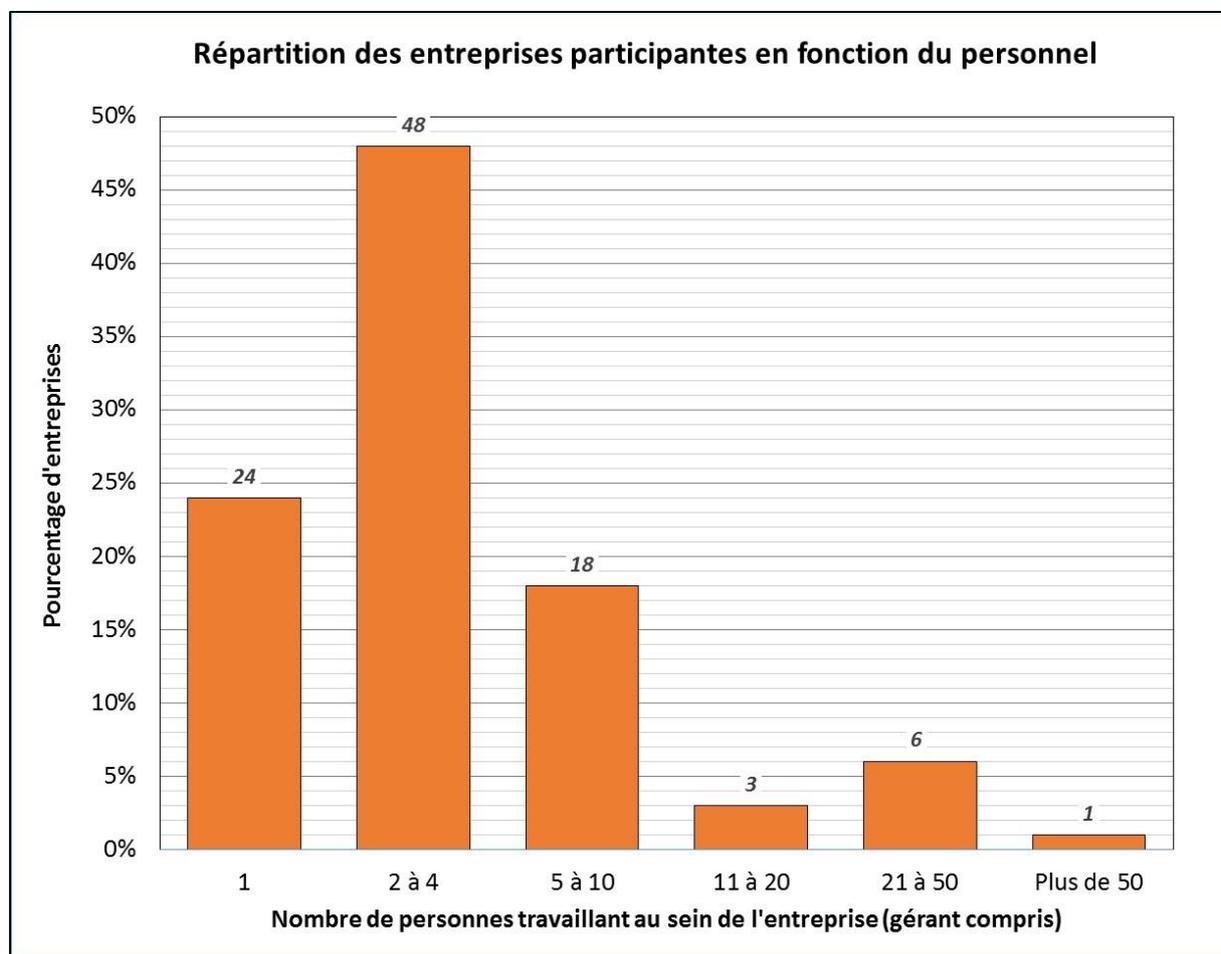
La majorité des entreprises possèdent un effectif en personnel réduit (63 % de 1 à 4 travailleurs, gérant compris). On retrouve la même tendance dans les deux régions.

Belgique



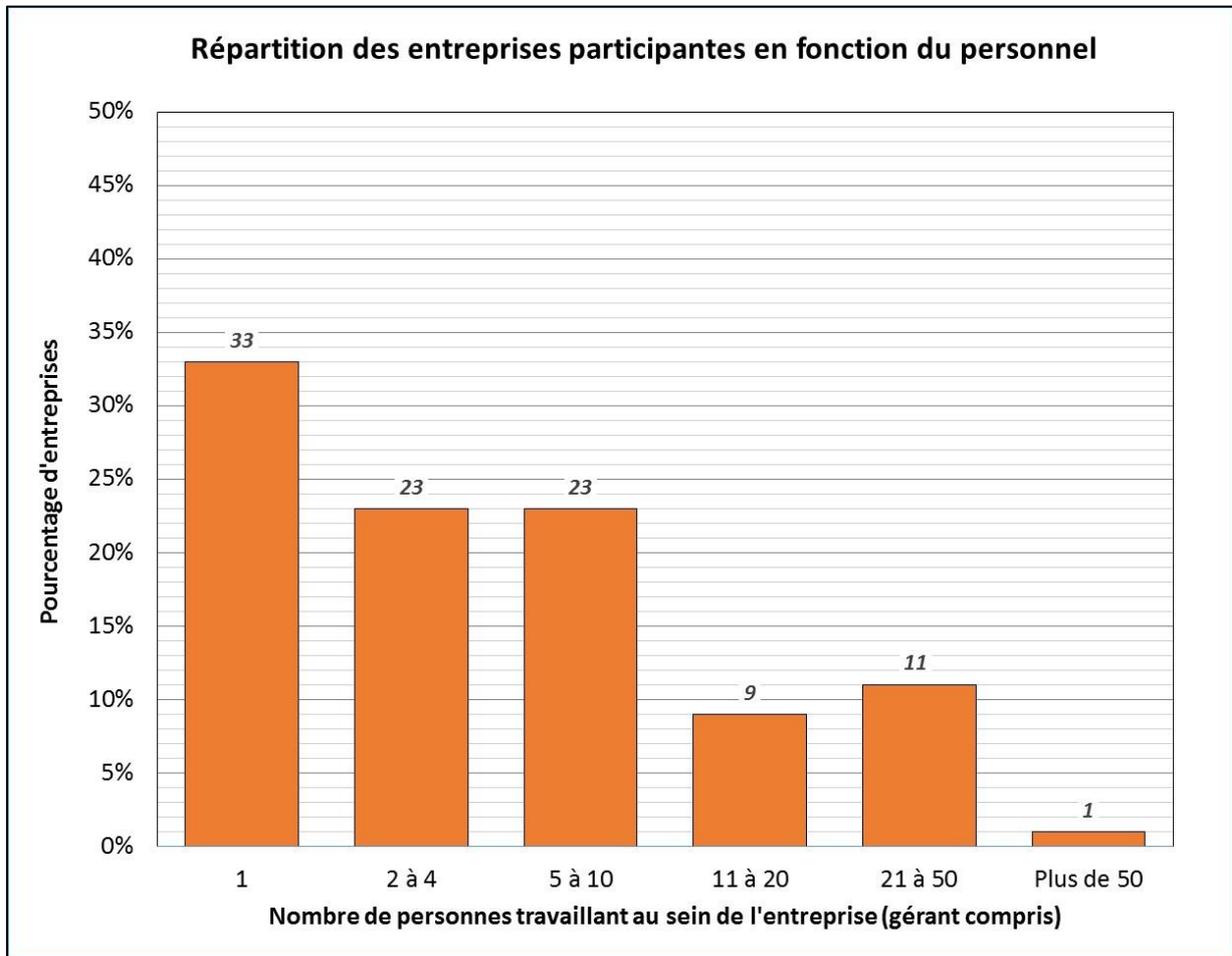
Répartition en personnel des entreprises participantes						
Effectif (personnes)	1	2 à 4	5 à 10	11 à 20	21 à 50	Plus de 50
Nombre d'entreprises	39	48	28	8	12	2
Pourcentage	28	35	20	6	9	1

Wallonie



Répartition en personnel des entreprises participantes						
Effectif (personnes)	1	2 à 4	5 à 10	11 à 20	21 à 50	Plus de 50
Nombre d'entreprises	16	32	12	2	4	1
Pourcentage	24	48	18	3	6	1

Flandre

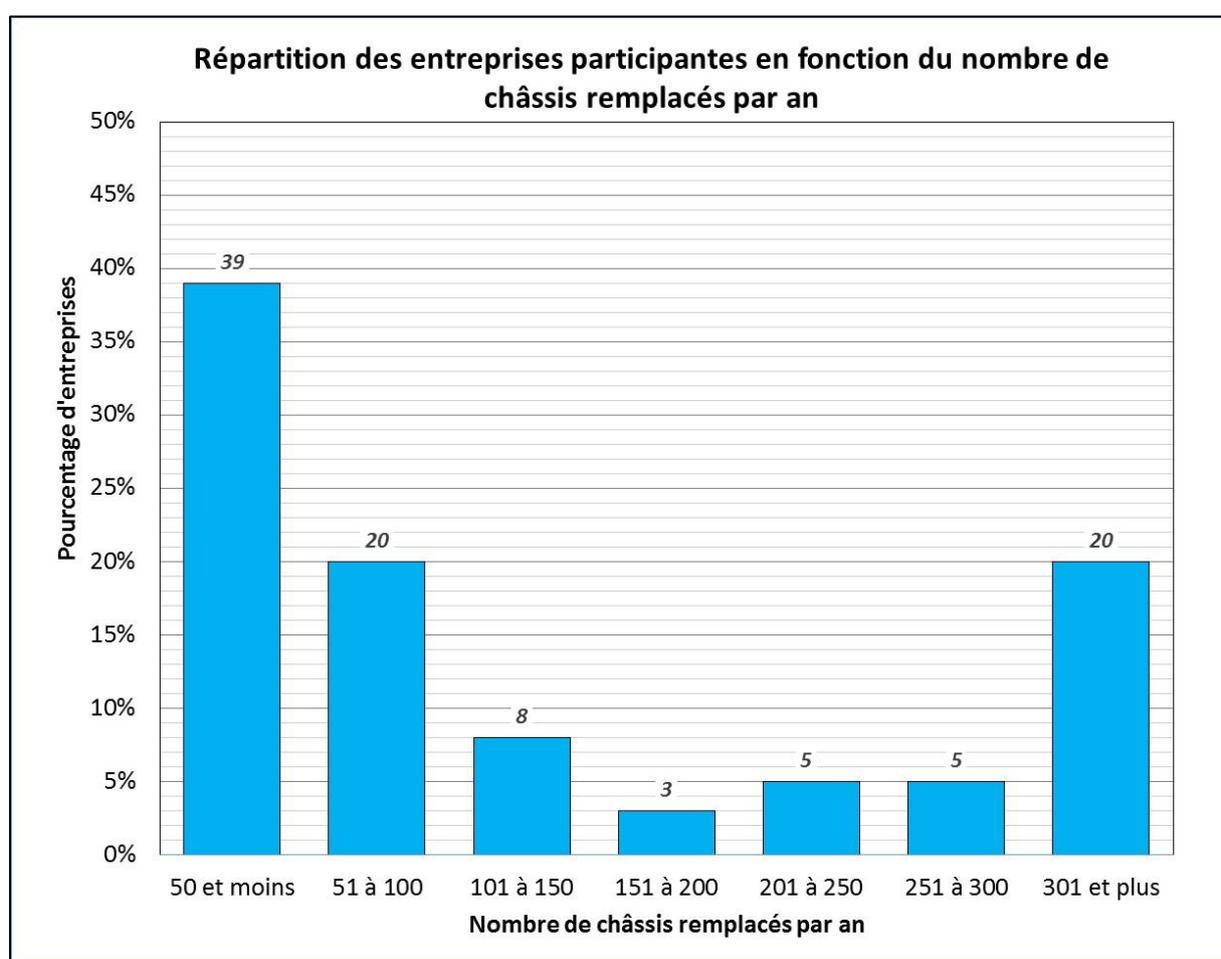


Répartition en personnel des entreprises participantes						
Effectif (personnes)	1	2 à 4	5 à 10	11 à 20	21 à 50	Plus de 50
Nombre d'entreprises	23	16	16	6	8	1
Pourcentage	33	23	23	9	11	1

3.1.2. Remplacement annuel de châssis usagés

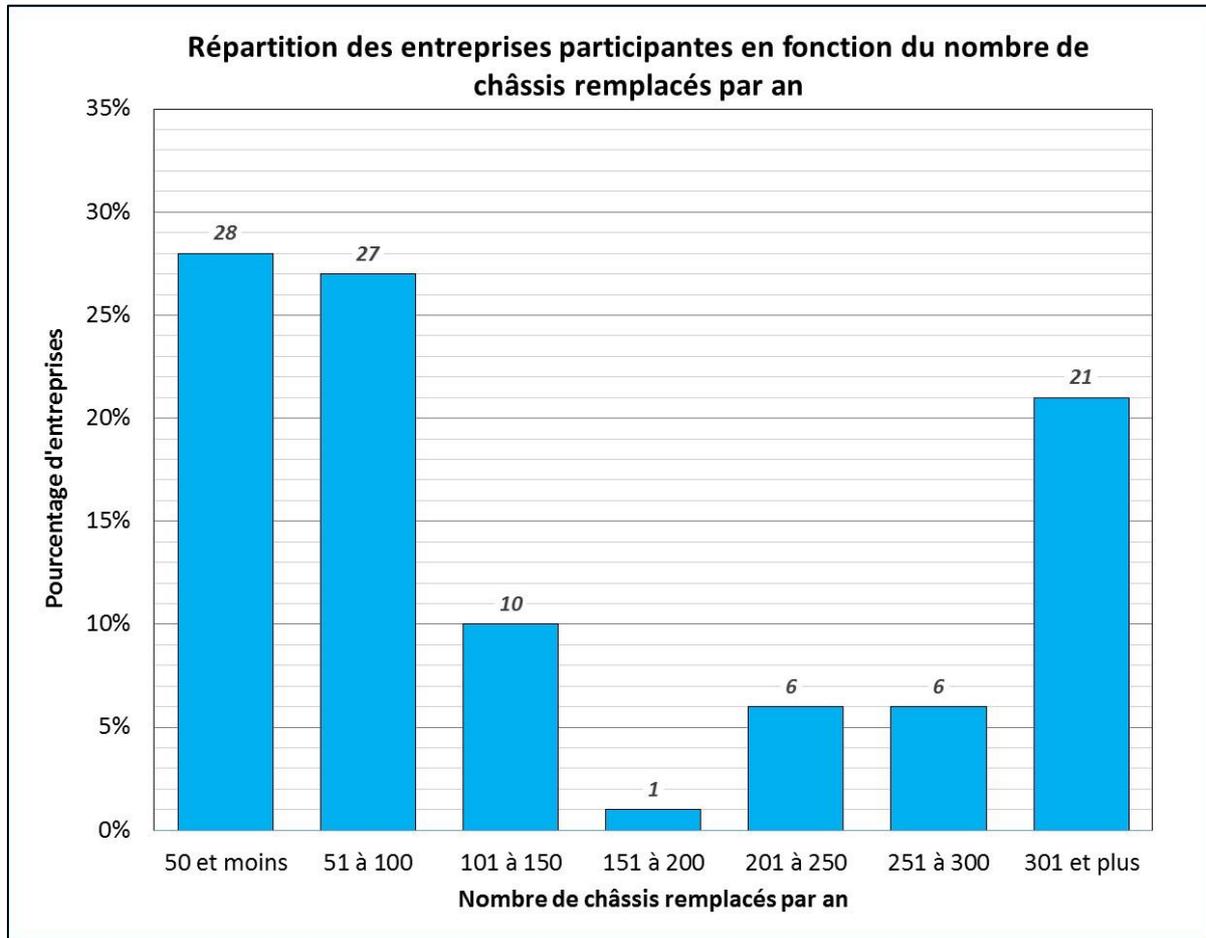
Le graphique suivant illustre la répartition du remplacement annuel de châssis usagés chez les clients des entreprises. 70 % des entreprises remplacent moins de 200 châssis par an. Il y a cependant une grande variabilité dans les données, le nombre de châssis remplacés par an allant de 5 à 2900. La moyenne est de 292 châssis usagés/an, et il n'y a pas de différences marquées entre régions (Wallonie 315 châssis / an et Flandre 269 châssis / an). On remarquerait cependant une plus grande fraction d'entreprises remplaçant jusqu'à 50 châssis par an en Flandre (49 %) par rapport à la Wallonie (28 %).

Belgique



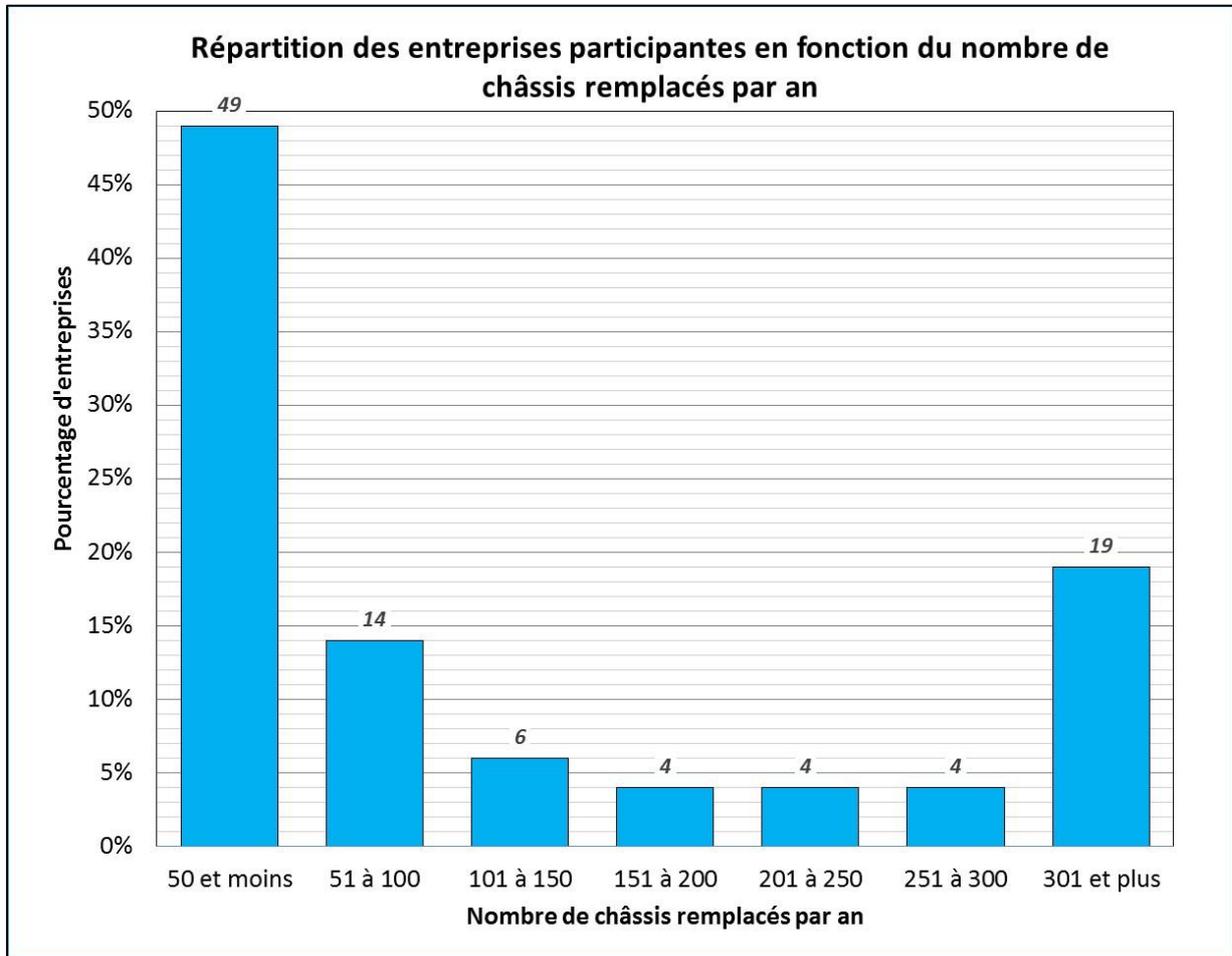
Répartition des entreprises en fonction du nombre de châssis remplacés / an							
Châssis remplacés / an	50 et moins	51 à 100	101 à 150	151 à 200	201 à 250	251 à 300	301 et plus
Nombre d'entreprises	53	28	11	4	7	7	27
Pourcentage	39	20	8	3	5	5	20

Wallonie



Répartition des entreprises en fonction du nombre de châssis remplacés / an							
Châssis remplacés / an	50 et moins	51 à 100	101 à 150	151 à 200	201 à 250	251 à 300	301 et plus
Nombre d'entreprises	19	18	7	1	4	4	14
Pourcentage	28	27	10	1	6	6	21

Flandre



Répartition des entreprises en fonction du nombre de châssis remplacés / an							
Châssis remplacés / an	50 et moins	51 à 100	101 à 150	151 à 200	201 à 250	251 à 300	301 et plus
Nombre d'entreprises	34	10	4	3	3	3	13
Pourcentage	49	14	6	4	4	4	19

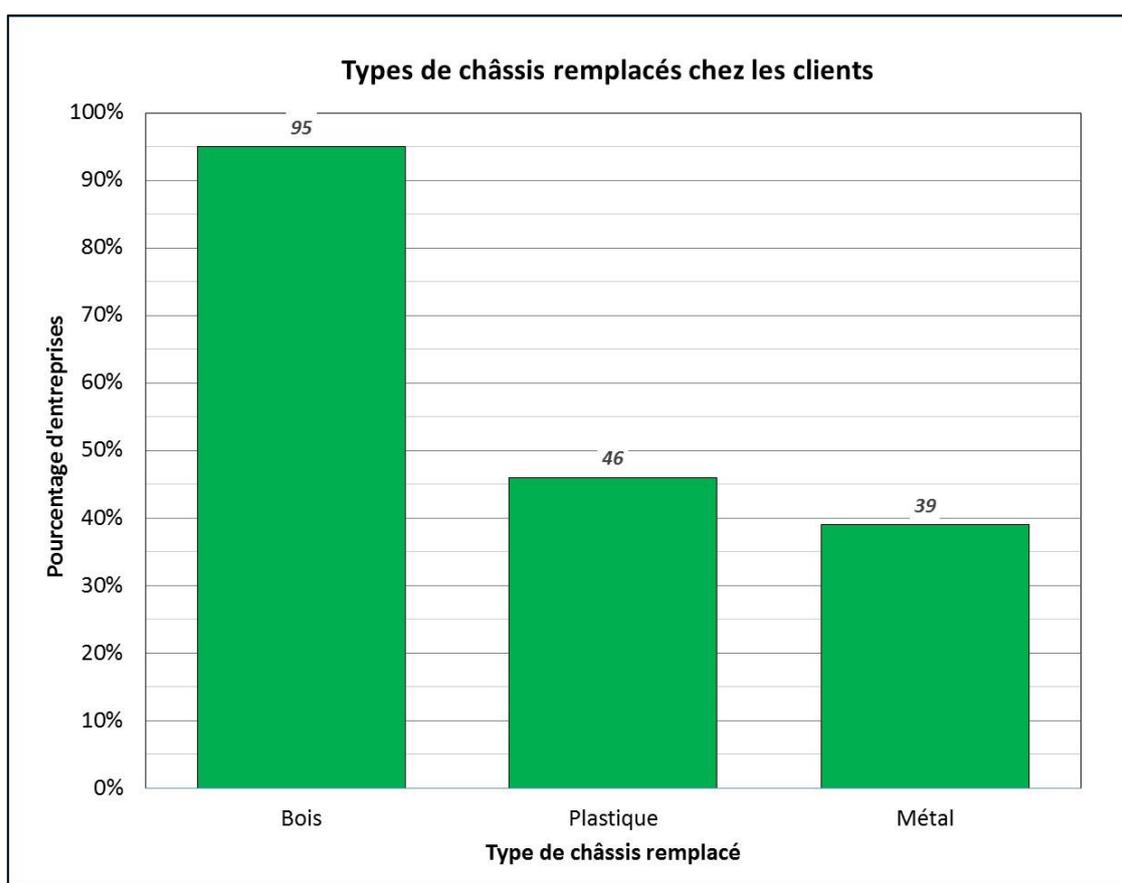
3.1.3. Types de châssis usagés remplacés

Le graphique suivant montre les types de châssis remplacés chez des clients (particuliers ou chantiers). Les châssis usagés en plastique sont majoritairement en PVC, même si une faible proportion concerne des châssis avec une finition en polyuréthane. Concernant les châssis usagés métalliques, la majorité sont en aluminium, avec parfois des vieux châssis en acier.

L'interprétation des données est la suivante : des châssis usagés en bois sont remplacés par 95 % des entrepreneurs, autrement dit 95 % des entrepreneurs identifient des châssis en bois dans les châssis remplacés (cela ne veut néanmoins pas dire que globalement 95 % des châssis remplacés sont en bois). Par importance décroissante, nous retrouvons par la suite les châssis en plastique (46 %) et les châssis en métal (39%). Les types de châssis remplacés sont les mêmes dans les deux régions.

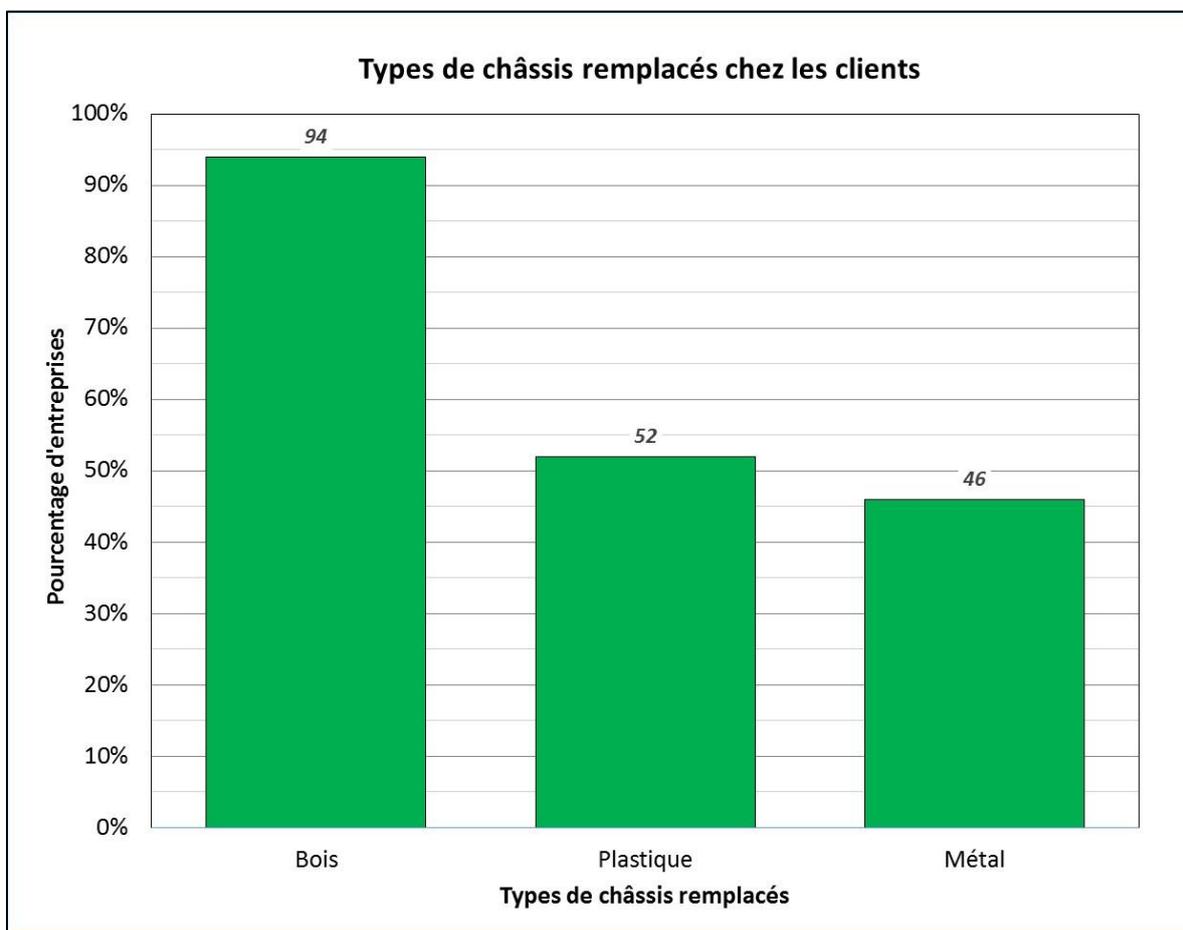
Les châssis en bois sont majoritaires, ce qui est dû au fait que les châssis en métal ou en plastique sont plus récents et sont donc moins fréquemment remplacés en cas de rénovation.

Belgique



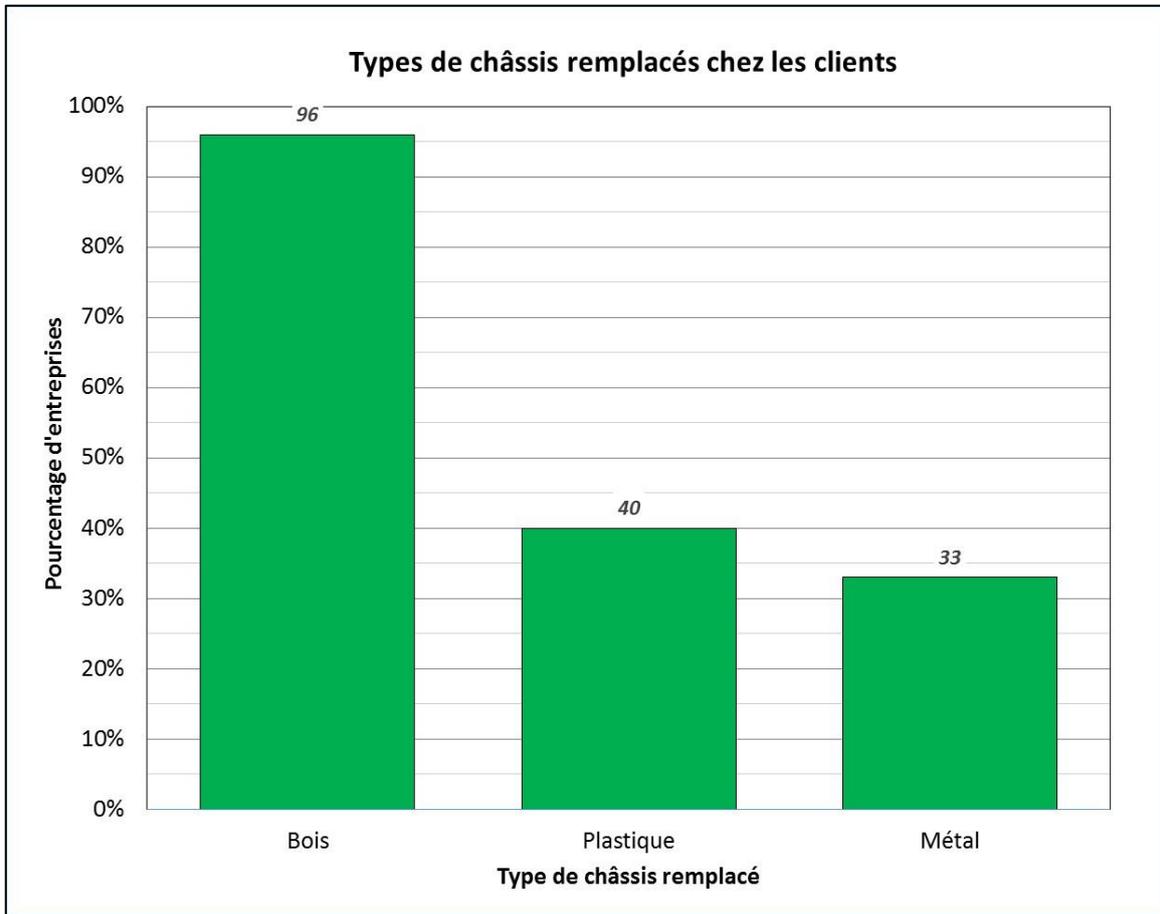
Types de châssis remplacés	Nombre d'entreprises	Pourcentage
Bois	130	95
Plastique	63	46
Métal	54	39

Wallonie



Types de châssis remplacés	Nombre d'entreprises	Pourcentage
Bois	63	94
Plastique	35	52
Métal	31	46

Flandre

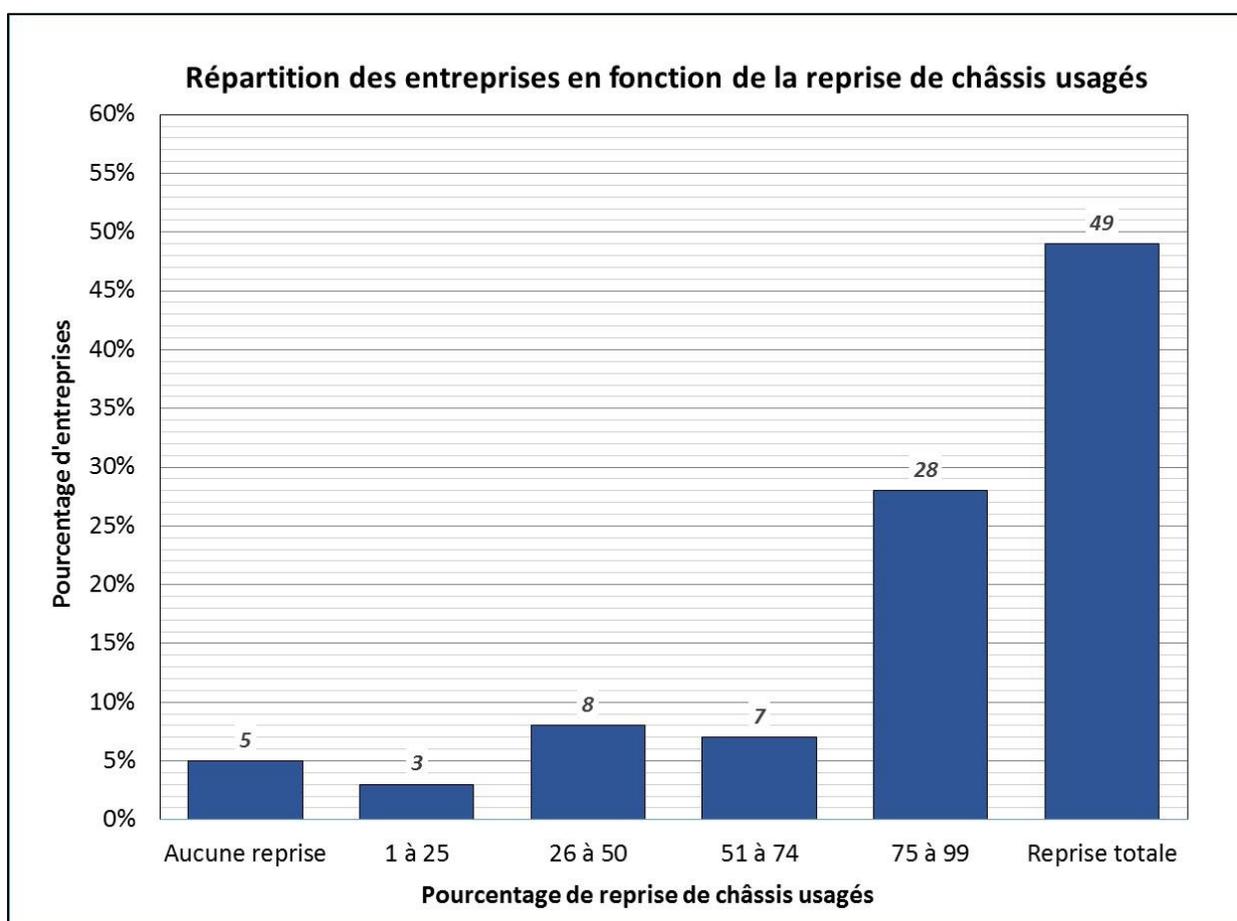


Types de châssis remplacés	Nombre d'entreprises	Pourcentage
Bois	67	96
Plastique	28	40
Métal	23	33

3.1.4. Reprise des châssis usagés

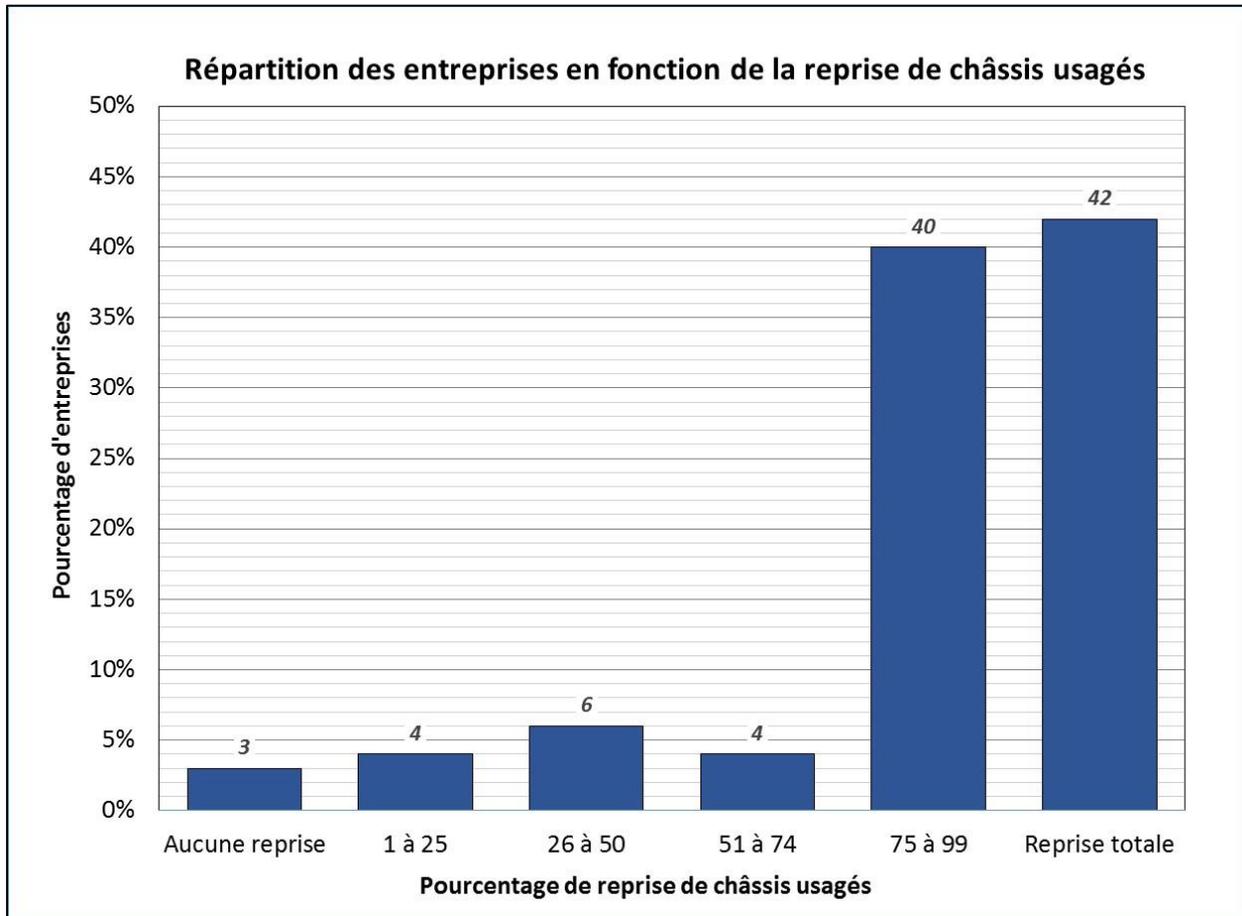
Le remplacement d'un châssis usagé par un entrepreneur ne veut pas forcément dire que celui-ci va le reprendre pour en assurer l'élimination. Il est possible que celui-ci le laisse à charge du client (particulier ou chantier), moyennant parfois réduction sur facture. En moyenne les entrepreneurs reprennent 88 % des châssis usagés qu'ils ont remplacés. 12 % des châssis restent donc à charge des clients. Concernant ces pourcentages, il n'y a pas de différences entre régions.

Belgique



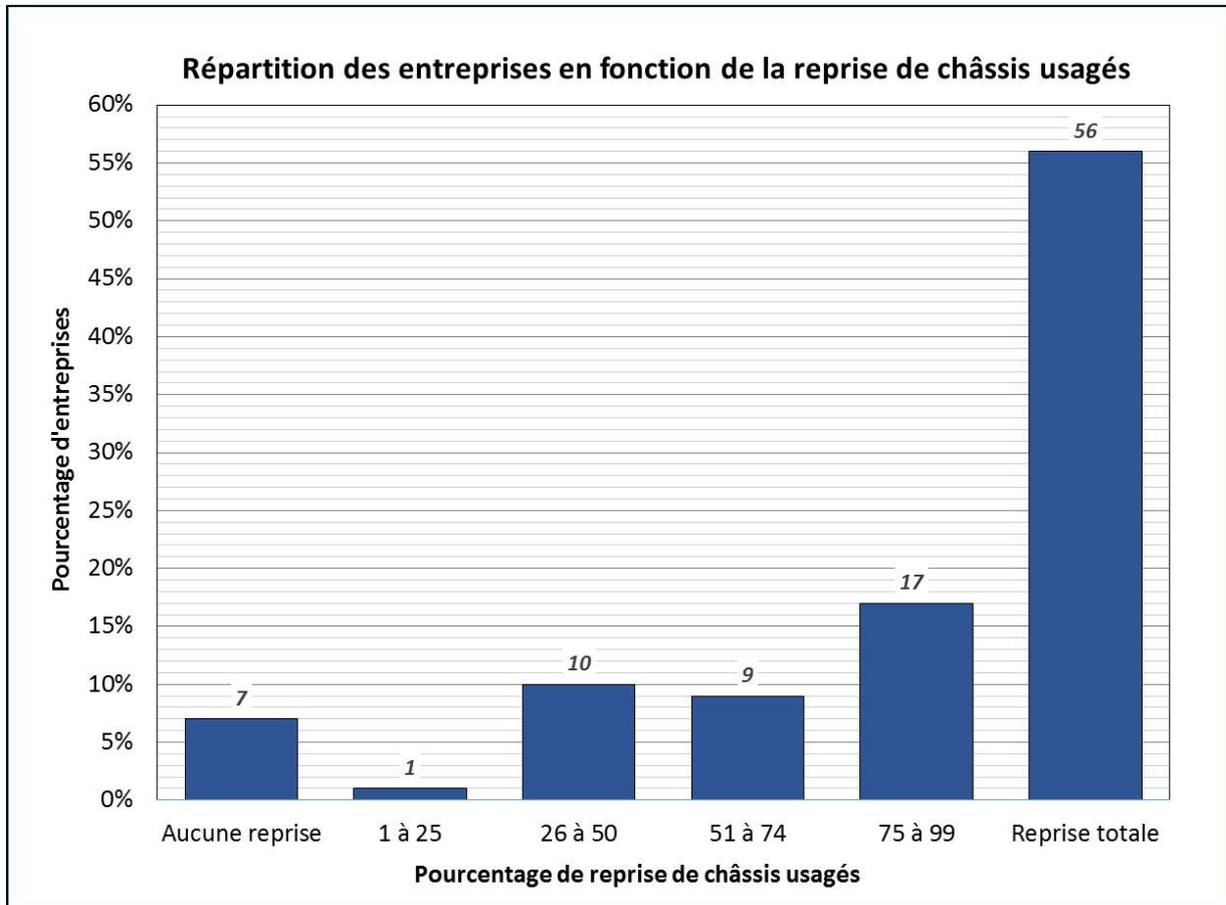
Répartition des entreprises en fonction du taux de reprise des châssis usagés						
Taux de reprise (%)	Aucune reprise (0)	1 à 25	26 à 50	51 à 74	75 à 99	Reprise totale (100)
Nombre d'entreprises	7	4	11	9	39	67
Pourcentage	5	3	8	7	28	49

Wallonie



Taux de reprise (%)	Aucune reprise (0)	1 à 25	26 à 50	51 à 74	75 à 99	Reprise totale (100)
Nombre d'entreprises	2	3	4	3	27	28
Pourcentage	3	4	6	4	40	42

Flandre



Répartition des entreprises en fonction du taux de reprise des châssis usagés						
Taux de reprise (%)	Aucune reprise (0)	1 à 25	26 à 50	51 à 74	75 à 99	Reprise totale (100)
Nombre d'entreprises	5	1	7	6	12	39
Pourcentage	7	1	10	9	17	56

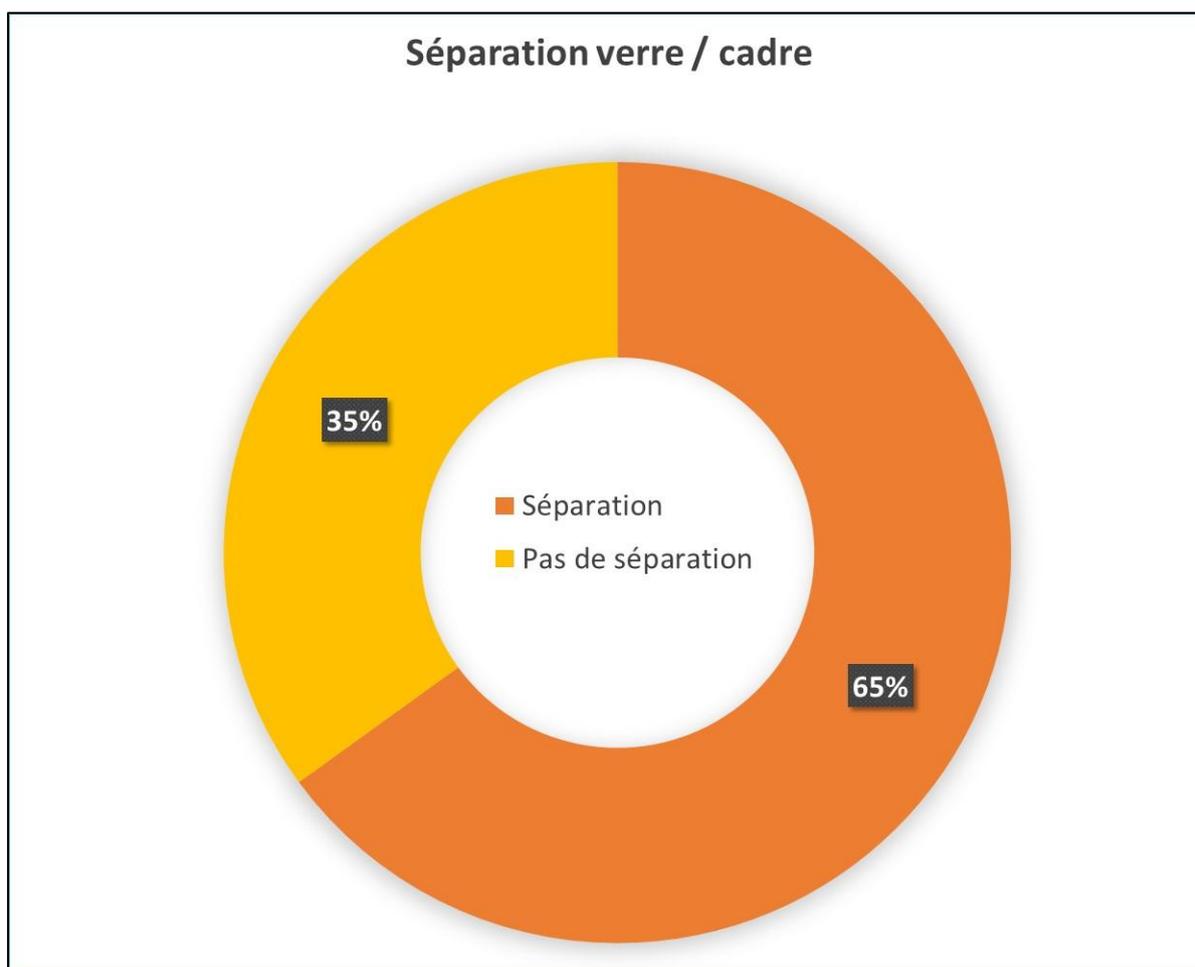
3.2. Traitement des déchets

3.2.1. Séparation verre / cadre

Une fois que les châssis usagés sont repris par les entrepreneurs, le verre peut être séparé des cadres (démantèlement des châssis ou cassure du verre) ou non (par exemple, châssis jetés dans des conteneurs mélangés).

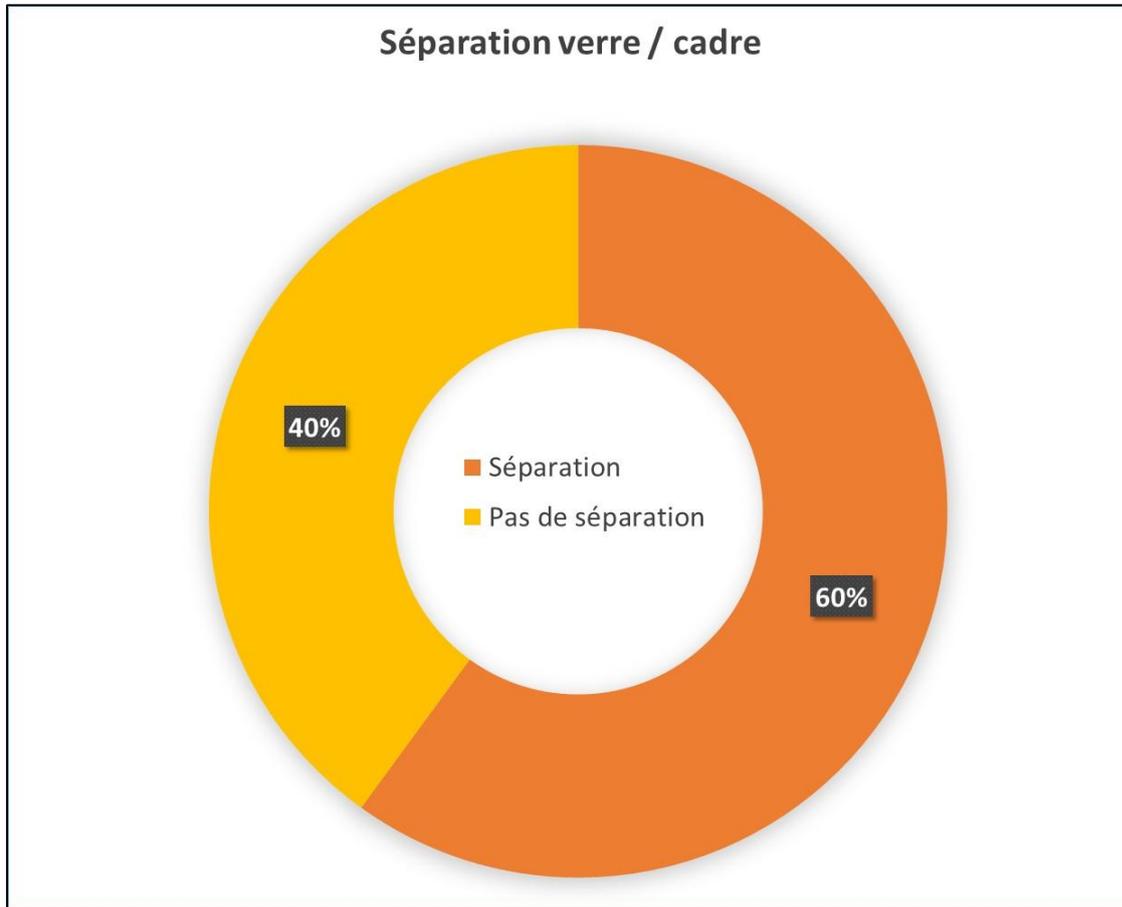
Dans 65 % des cas, les entrepreneurs qui doivent se débarrasser de leurs châssis usagés séparent le verre du cadre, par démantèlement ou cassure. Cette tendance est semblable entre la Wallonie et la Flandre.

Belgique



Séparation verre / cadre	Nombre d'entreprises	Pourcentage
Séparation	89	65
Pas de séparation	48	35

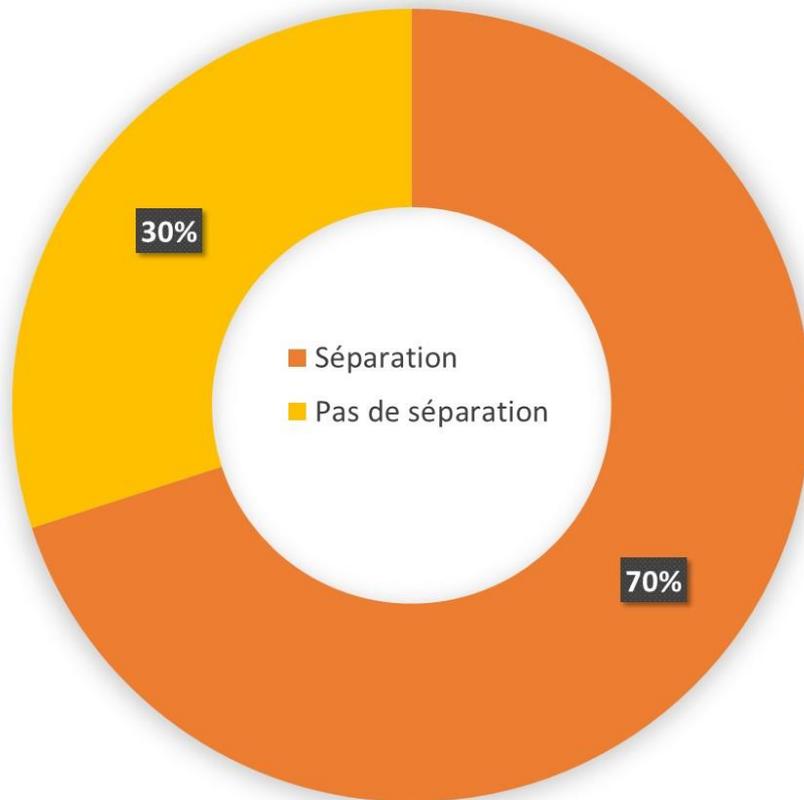
Wallonie



Séparation verre / cadre	Nombre d'entreprises	Pourcentage
Séparation	40	60
Pas de séparation	27	40

Flandre

Séparation verre / cadre



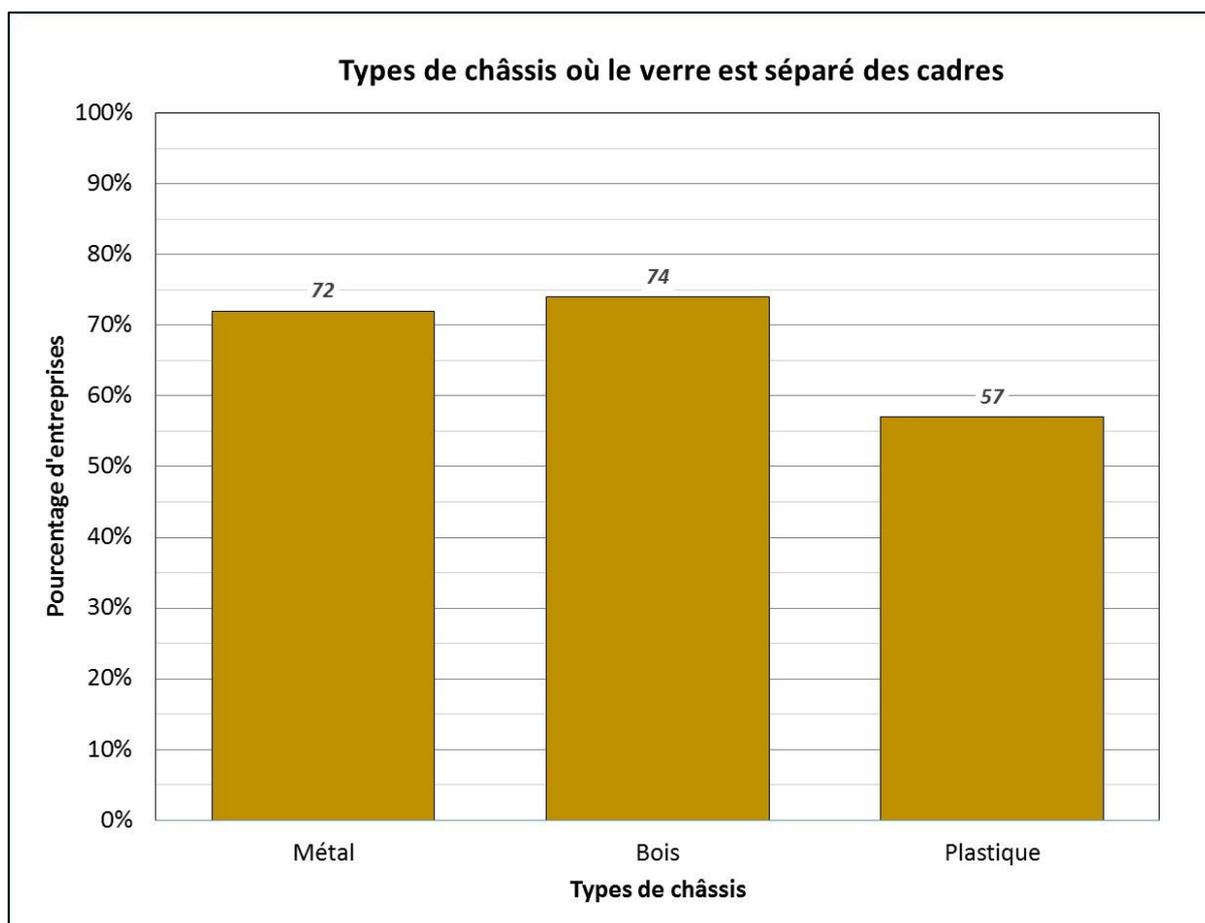
Séparation verre / cadre	Nombre d'entreprises	Pourcentage
Séparation	49	70
Pas de séparation	21	30

3.2.2. Types de châssis où le verre est séparé.

Le graphique suivant montre la répartition de la séparation du verre en fonction du type de cadre. L'interprétation est la suivante : 74 % d'entrepreneurs qui séparent déjà le verre des châssis le font pour les cadres en bois, 72 % pour les cadres en métal et 57 % pour les cadres en plastique. Quand nous comparons ces données aux types de châssis remplacés chez des clients (bois 95 %, plastique 46 % et métal 39 %), on peut conclure que le verre est extrait à moindre proportion dans les châssis en bois, à cause de la plus grande difficulté de séparation (pareclauses clouées) et de sa faible valeur économique (comparé au PVC et surtout aux métaux).

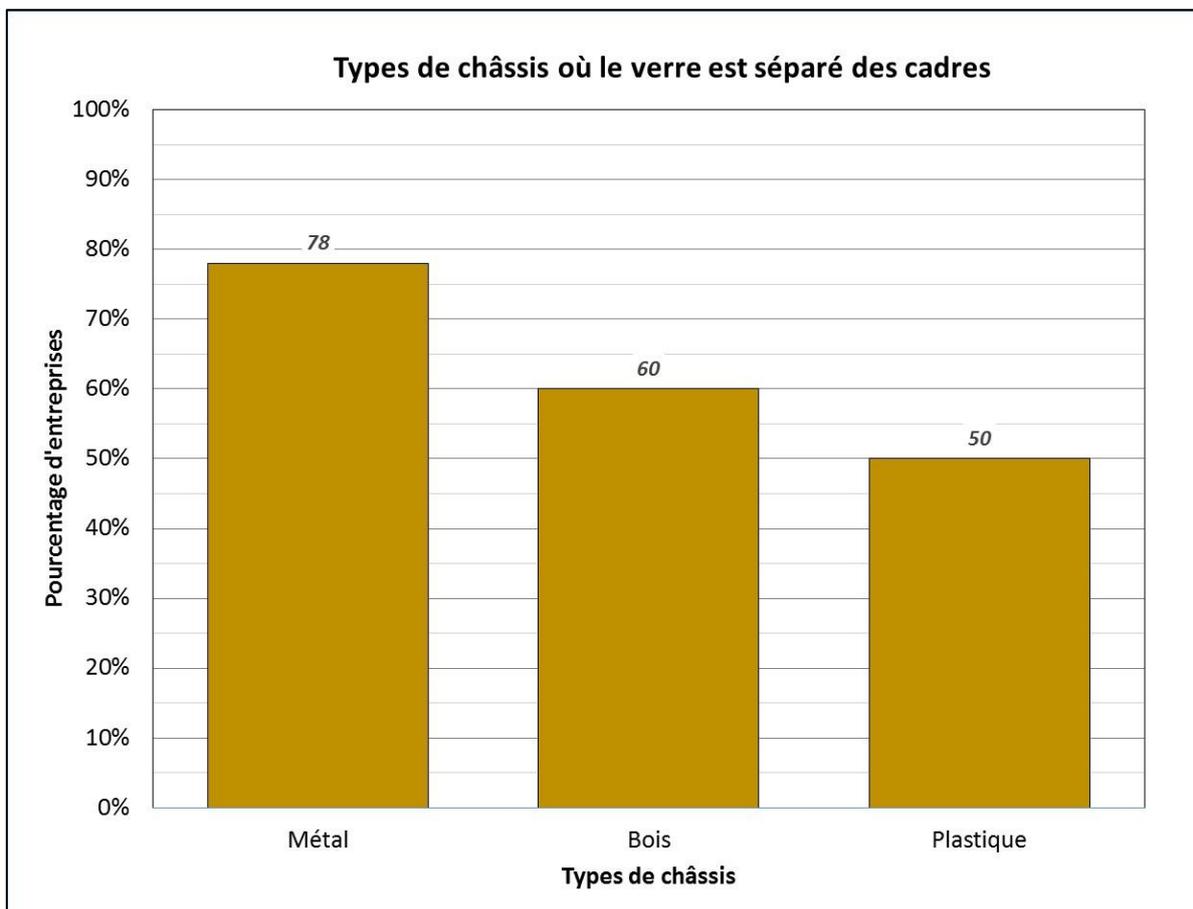
Comme différence notable entre régions, notons la séparation plus importante du verre dans les châssis en bois flamands (86% contre 60 % en Wallonie).

Belgique



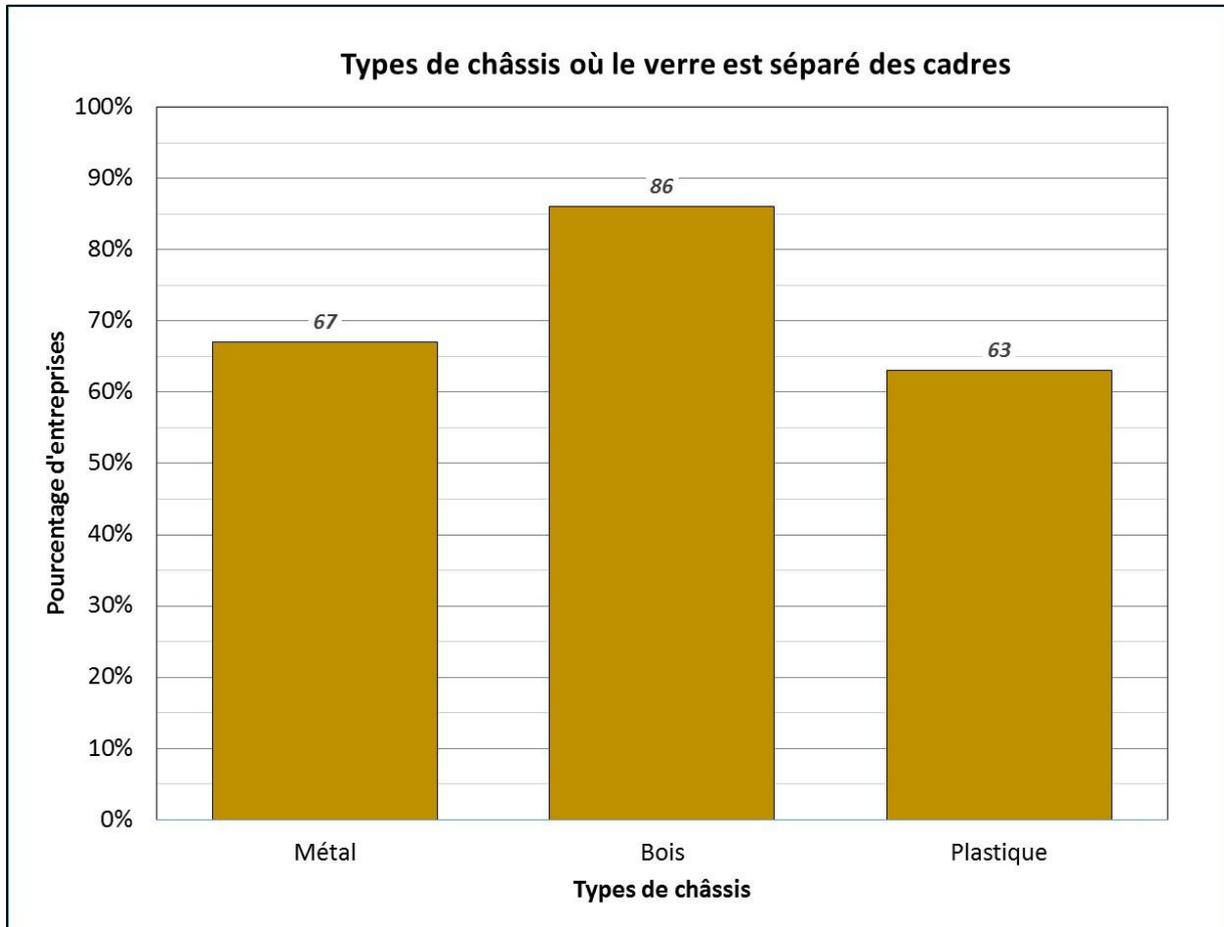
Types de châssis où le verre est séparé des cadres	Nombre d'entreprises	Pourcentage
Métal	64	72
Bois	66	74
Plastique	51	57

Wallonie



Types de châssis où le verre est séparé des cadres	Nombre d'entreprises	Pourcentage
Métal	31	78
Bois	24	60
Plastique	20	50

Flandre



Types de châssis où le verre est séparé des cadres	Nombre d'entreprises	Pourcentage
Métal	33	67
Bois	42	86
Plastique	31	63

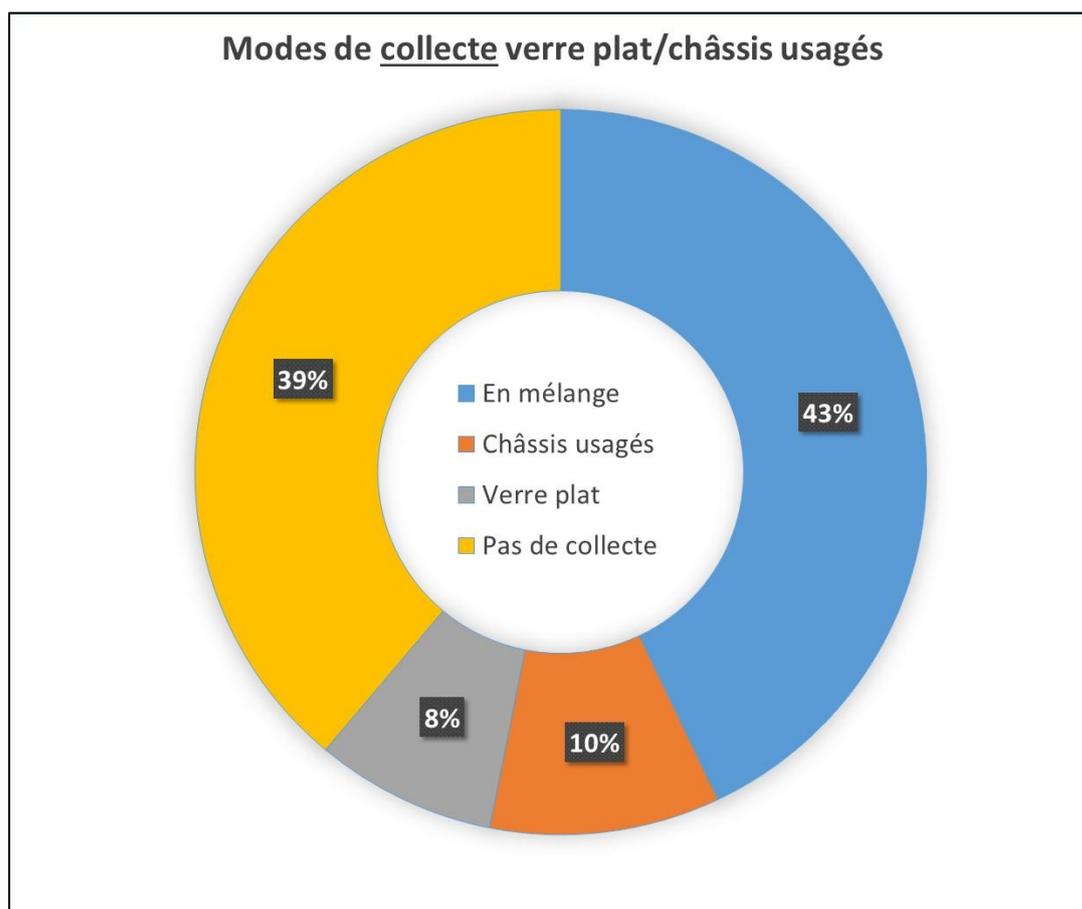
3.2.3. Collecte des châssis usagés/déchets de verre

Concernant la collecte des châssis usagés ou du verre plat : 39 % des entreprises ne font pas appel à un collecteur pour le traitement de ces déchets, 43 % louent des conteneurs en mélange pour y mettre leurs châssis usagés ou leurs vitres avec d'autres déchets, 10 % louent des conteneurs pour des châssis usagés seuls et 8 % louent des conteneurs pour du verre plat seul.

La tendance dans le traitement des déchets est donc la mise en mélange des châssis. Notons une part non négligeable d'entrepreneurs (39 %) gérant leurs déchets différemment (châssis laissés au client, déchets amenés dans des points de dépôt ou parcs à conteneurs).

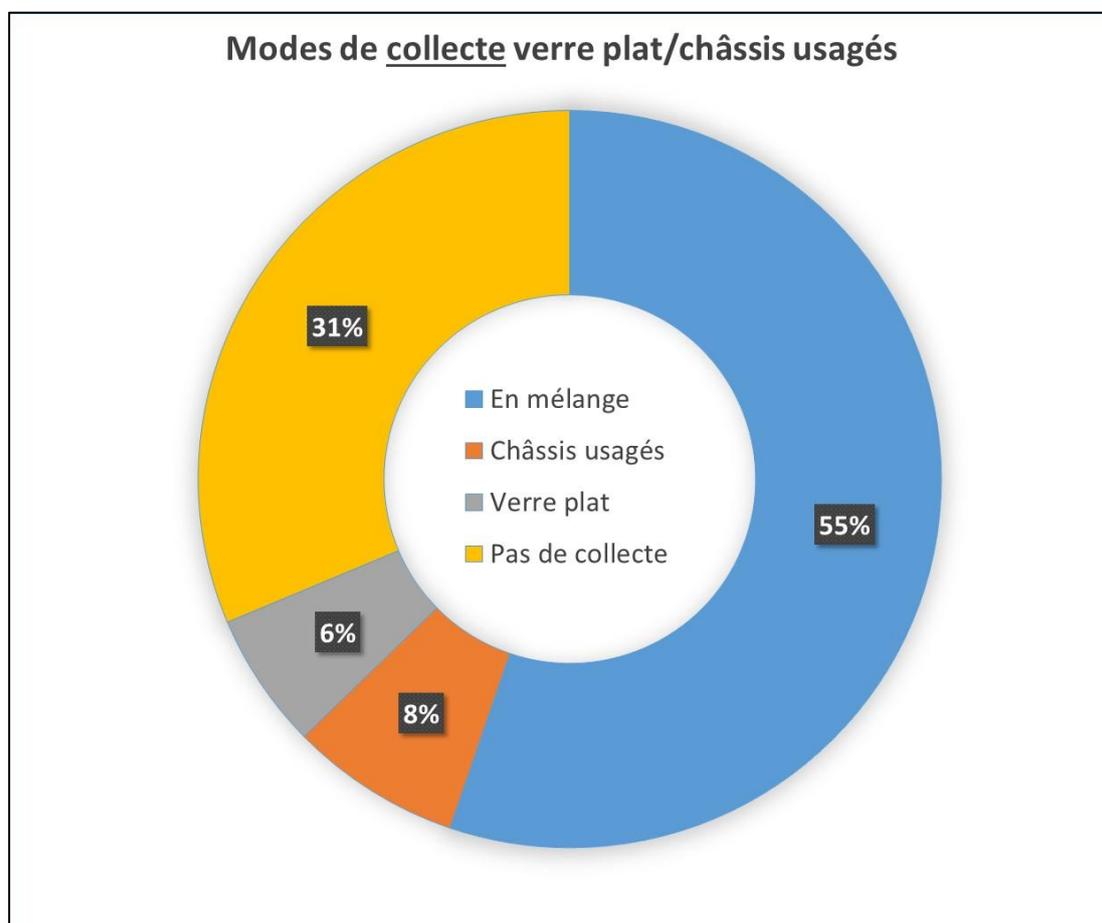
Entre régions, la tendance à la collecte en mélange semble plus présente en Wallonie (55 % contre 31 % en Flandre). Concernant la collecte de verre ou de châssis seuls, la Flandre montre un pourcentage plus élevé (23 % verre et châssis confondus, contre 14 % pour la Wallonie).

Belgique



Modes de collecte verre plat / châssis usagés	Nombre d'entreprises	Pourcentage
En mélange	59	43
Châssis usagés	14	10
Verre plat	11	8
Pas de collecte	53	39

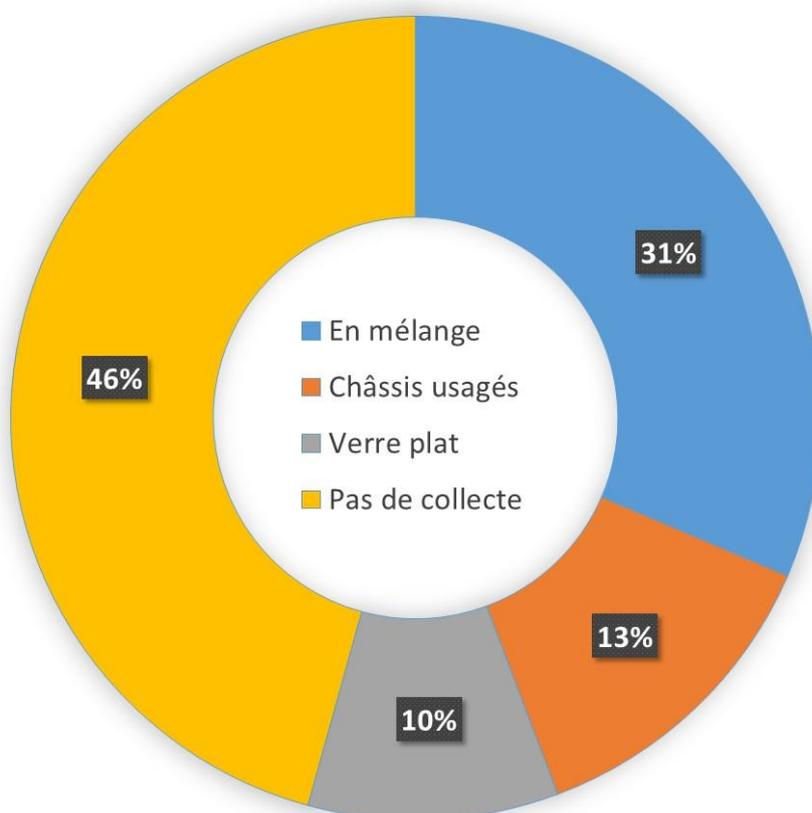
Wallonie



Modes de collecte verre plat / châssis usagés	Nombre d'entreprises	Pourcentage
En mélange	37	55
Châssis usagés	5	8
Verre plat	4	6
Pas de collecte	21	31

Flandre

Modes de collecte verre plat/châssis usagés



Modes de collecte verre plat / châssis usagés	Nombre d'entreprises	Pourcentage
En mélange	22	31
Châssis usagés	9	13
Verre plat	7	10
Pas de collecte	32	46

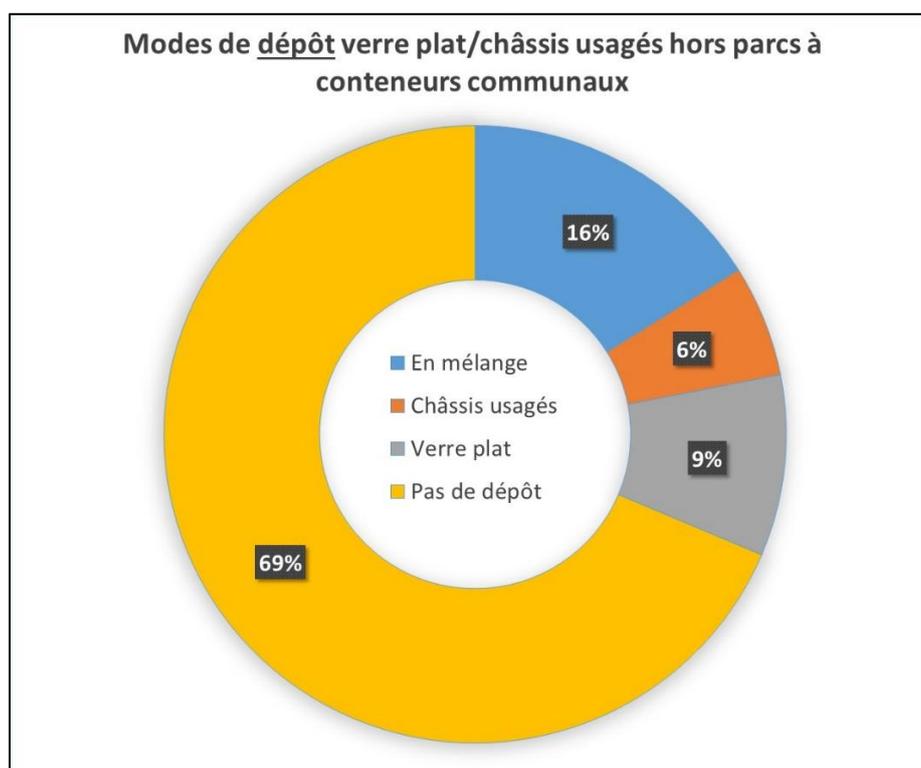
3.2.4. Dépôt des châssis usagés/déchets de verre (hors parcs à conteneur communaux)

Les graphiques suivants concernent la mise en dépôt des châssis usagés / du verre plat (par exemple dans des centres de tri et regroupement de collecteurs comme SITA, SHANKS...), à l'exception des parcs à conteneurs communaux. La raison est que l'accès des entrepreneurs dans les parcs à conteneurs communaux dépend de la région et de la commune : il est parfois légal et payant, mais est souvent interdit ou fortement limité. On peut estimer la proportion d'entrepreneurs visitant parfois des parcs à conteneurs pour les déchets de verre / châssis à 27 % (33% pour la Flandre et 21 % pour la Wallonie), mais ce chiffre est certainement surestimé en raison de la confusion existant entre ces parcs et les centres de tri et regroupement de collecteurs.

69 % des entreprises ne vont pas amener ces déchets dans des points de dépôt, 16 % y amènent leurs châssis usagés (ou débris de verre) en mélange, 9 % y amènent leurs châssis usagés seuls, 6 % y amènent leur verre plat seul.

En Flandre, il semblerait que les déchets de verre plat sont plus souvent amenés dans des points de dépôt (13% contre 6% en Wallonie), de même que les châssis usagés (9% contre 3% en Wallonie). Cette tendance est inversée concernant les déchets de verre plat / châssis en mélange (24 % en Wallonie contre 9 % en Flandre)

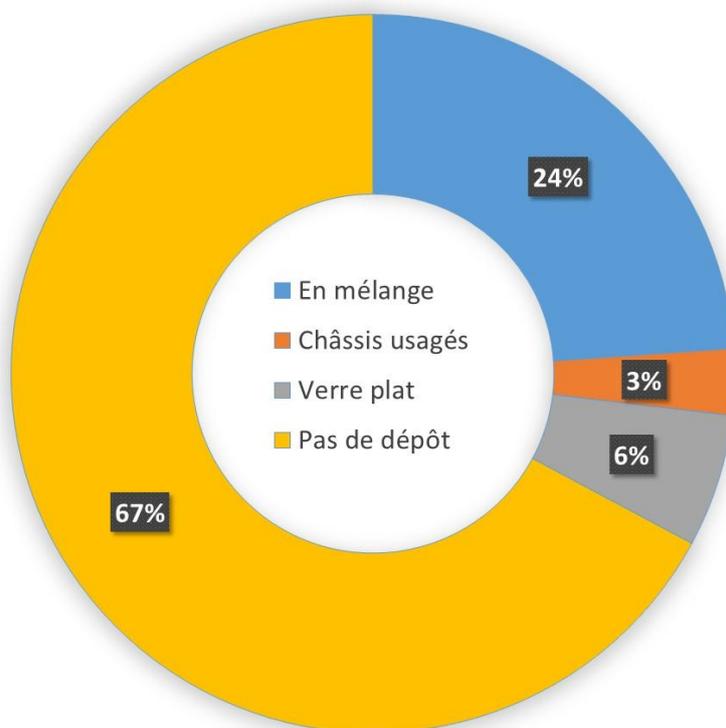
Belgique



Modes de dépôt verre plat / châssis usagés (hors parcs à conteneurs communaux)	Nombre d'entreprises	Pourcentage
En mélange	22	16
Châssis usagés	8	6
Verre plat	13	9
Pas de dépôt	94	69

Wallonie

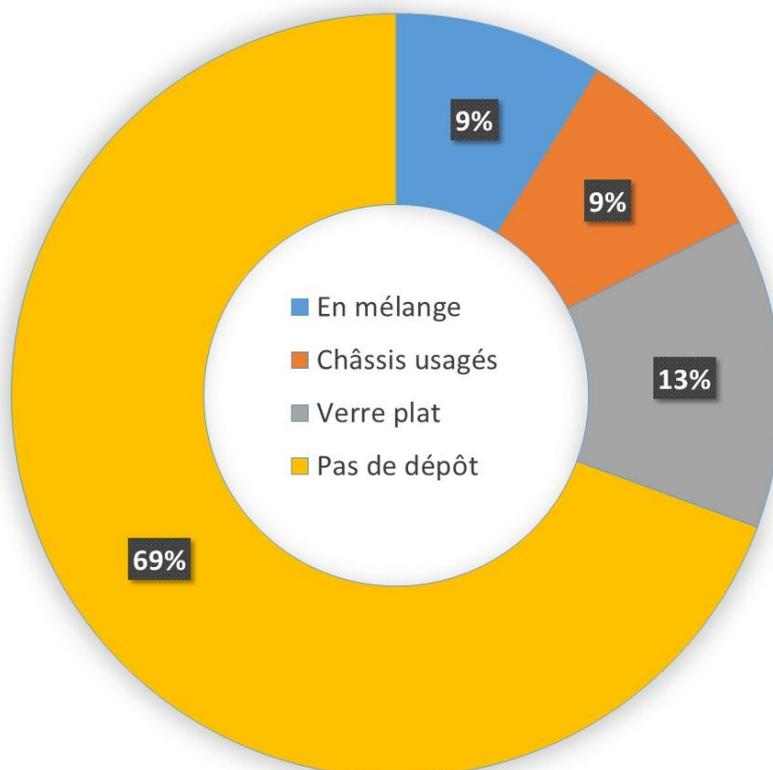
Modes de dépôt verre plat/châssis usagés hors parcs à conteneurs communaux



Modes de dépôt verre plat / châssis usagés (hors parcs à conteneurs communaux)	Nombre d'entreprises	Pourcentage
En mélange	16	24
Châssis usagés	2	3
Verre plat	4	6
Pas de dépôt	45	67

Flandre

Modes de dépôt verre plat/châssis usagés hors parcs à
conteneurs communaux



Modes de dépôt verre plat / châssis usagés (hors parcs à conteneurs communaux)	Nombre d'entreprises	Pourcentage
En mélange	6	9
Châssis usagés	6	9
Verre plat	9	13
Pas de dépôt	49	69

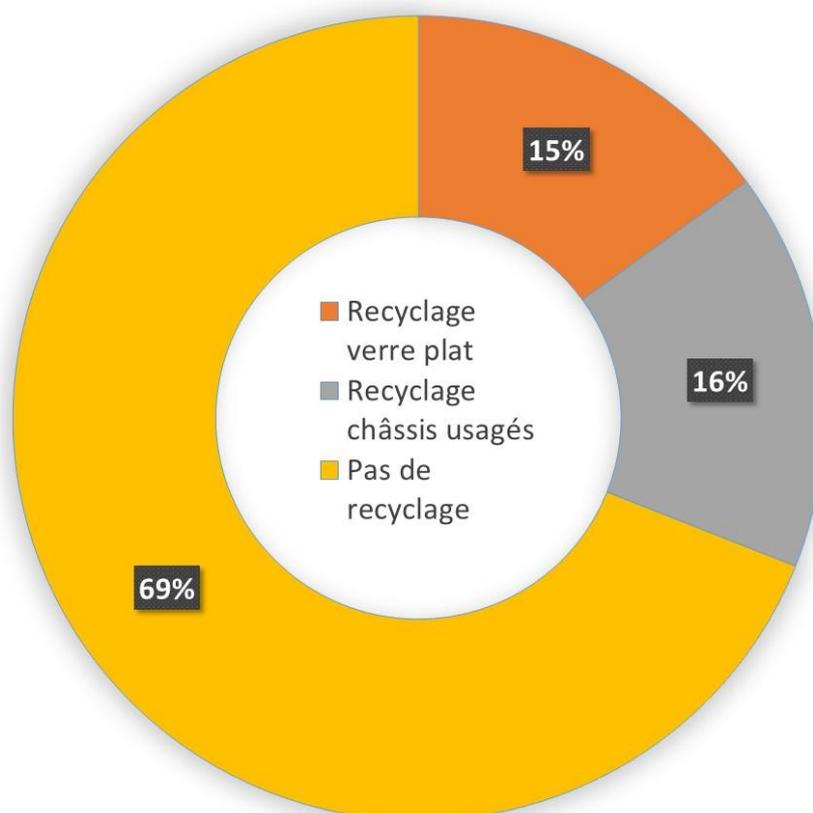
3.2.5. Recyclage des châssis usagés / déchets de verre (hors parcs à conteneur communaux)

Sans compter les parcs à conteneurs communaux, 15 % des entrepreneurs recyclent du verre plat et 16 % des châssis usagés (collecte et dépôt confondus). 69 % des entrepreneurs ne recyclent donc pas ces flux. Ce taux de recyclage combiné de 31 % (verre plat + châssis) de la part des entrepreneurs ne reflète pas le taux de recyclage global, car le recyclage peut également se passer au niveau des châssis laissés chez les clients ou amenés dans les parcs à conteneurs.

Globalement, il semblerait que le recyclage du verre plat et des châssis (collecte et dépôt) soit plus développé en Flandre (41 %) qu'en Wallonie (20 %).

Belgique

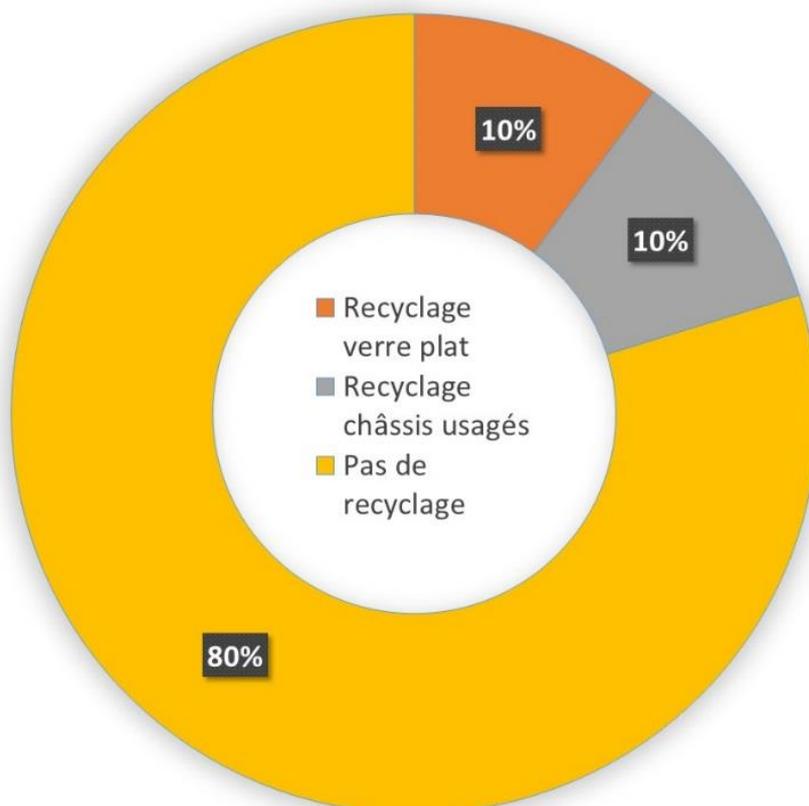
Recyclage verre plat / châssis usagés (hors parc à conteneurs communaux)



Recyclage verre plat / châssis usagés (hors parcs à conteneurs communaux)	Nombre d'entreprises	Pourcentage
Recyclage verre plat	21	15
Recyclage châssis usagés	22	16
Pas de recyclage	94	69

Wallonie

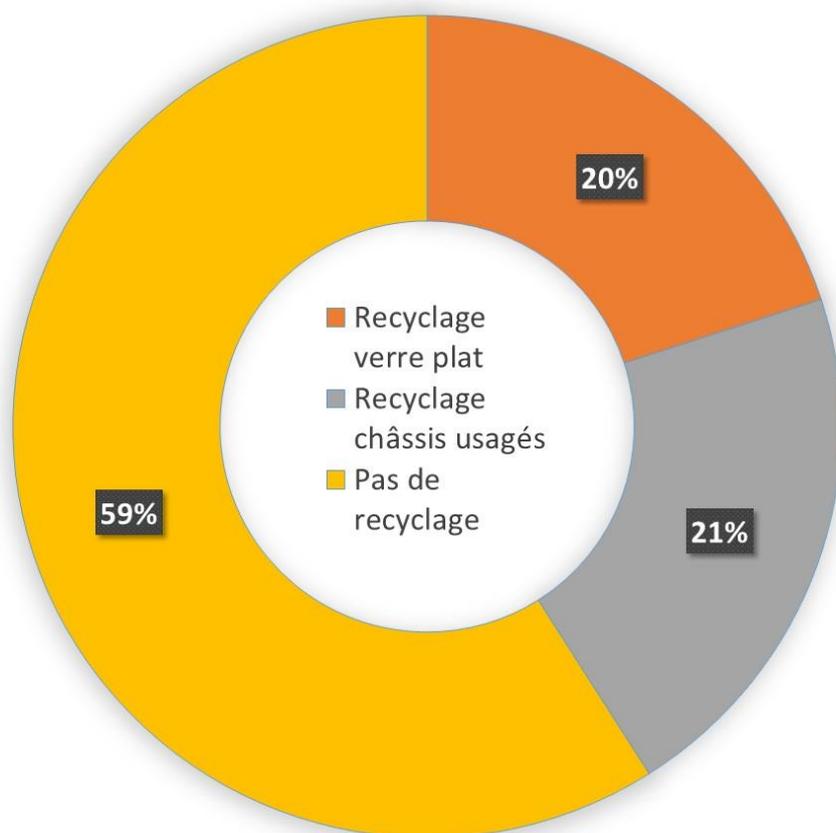
Recyclage verre plat / châssis usagés (hors parc à conteneurs communaux)



Recyclage verre plat / châssis usagés (hors parcs à conteneurs communaux)	Nombre d'entreprises	Pourcentage
Recyclage verre plat	7	10
Recyclage châssis usagés	7	10
Pas de recyclage	53	80

Flandre

Recyclage verre plat / châssis usagés (hors parc à conteneurs communaux)



Recyclage verre plat / châssis usagés (hors parcs à conteneurs communaux)	Nombre d'entreprises	Pourcentage
Recyclage verre plat	14	20
Recyclage châssis usagés	15	21
Pas de recyclage	41	59

3.3. Difficultés et intérêt pour le recyclage

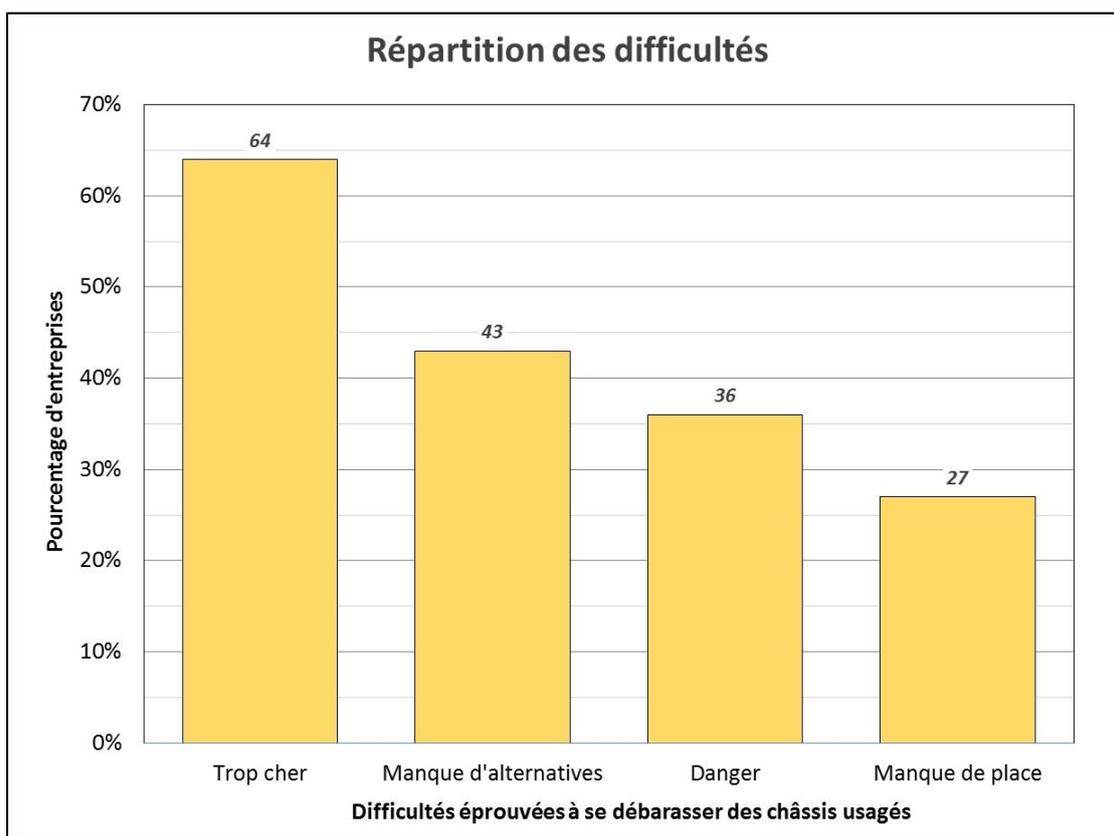
3.3.1. Difficultés rencontrées.

A la question : “Eprovez-vous des difficultés à vous débarrasser de vos châssis usagés ?”, 59 % ont répondu oui (66% en Wallonie contre 53 % en Flandre).

Quant à la nature des difficultés, 64 % des entrepreneurs pensent que le traitement des déchets coûte trop cher, 43 % manquent d’alternatives à leur système de gestion de déchets actuel, 36 % trouvent que le démantèlement des châssis est dangereux et 27 % manquent de place pour placer des conteneurs séparés.

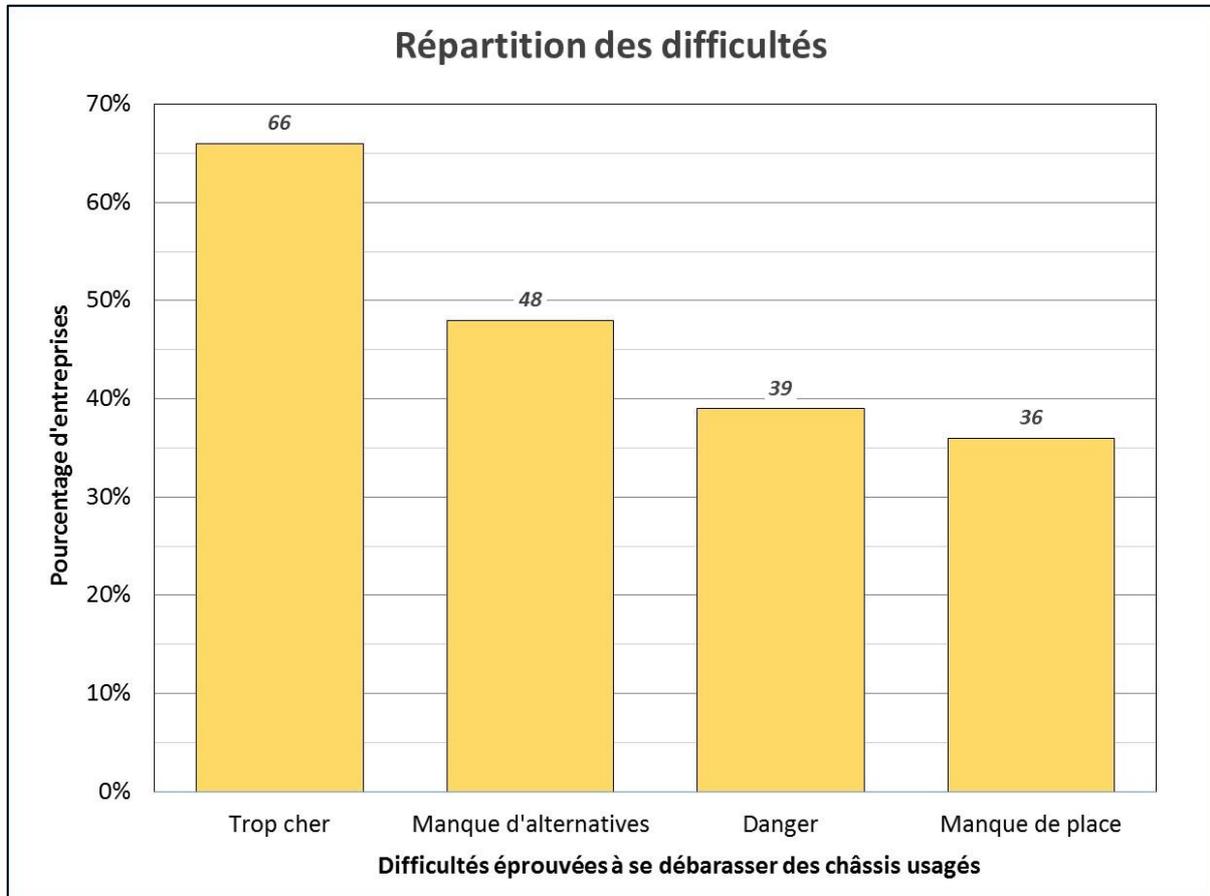
Le manque de place est surtout un facteur présent chez les entrepreneurs wallons (36 % contre 16 % en Flandre), sinon les régions s’accordent pour dire que le coût de traitement et le manque d’alternatives sont les obstacles prépondérants au recyclage du verre plat / des châssis.

Belgique



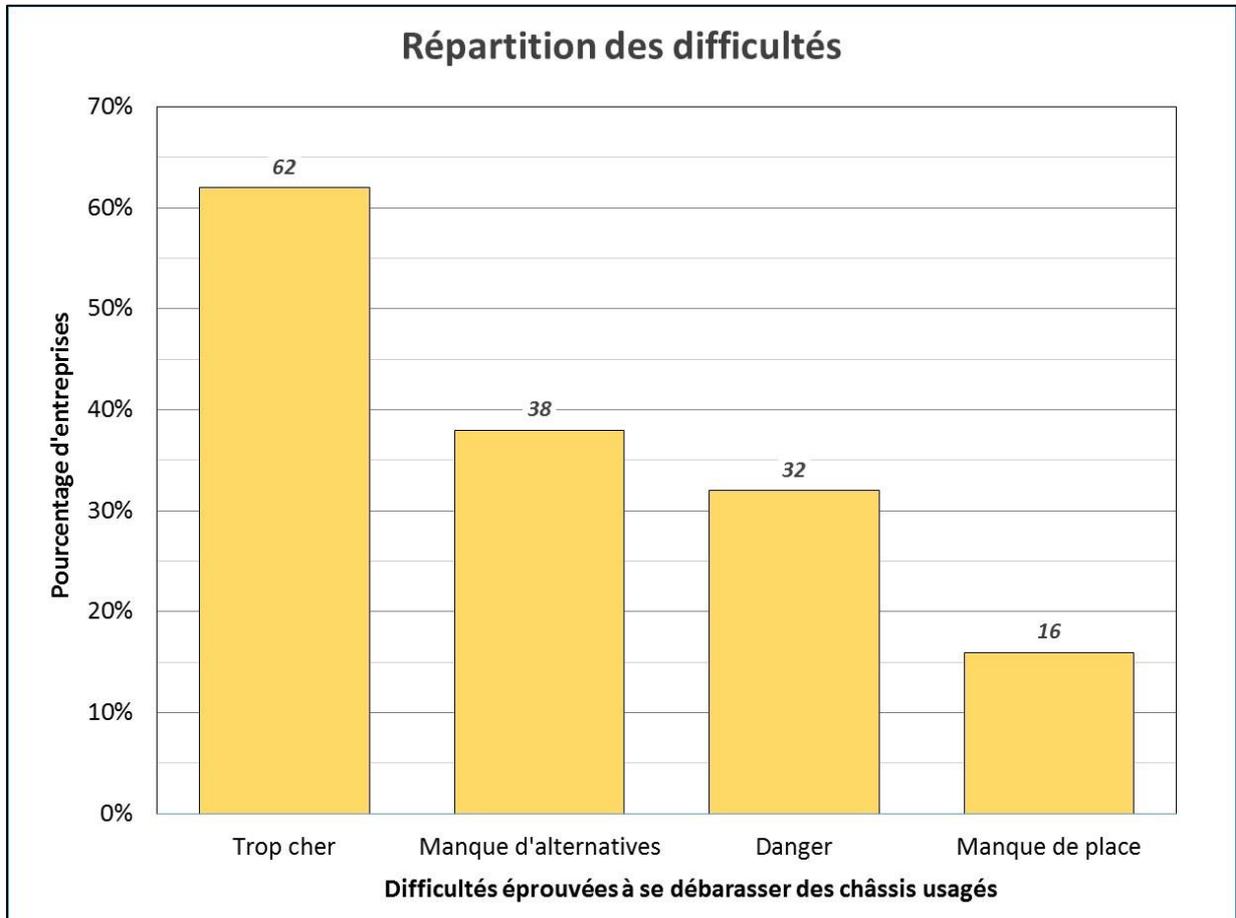
Difficultés rencontrées	Nombre d'entreprises	Pourcentage
Trop cher	52	64
Manque d'alternatives	35	43
Danger	29	36
Manque de place	22	27

Wallonie



Difficultés rencontrées	Nombre d'entreprises	Pourcentage
Trop cher	29	66
Manque d'alternatives	21	48
Danger	17	39
Manque de place	16	36

Flandre



Difficultés rencontrées	Nombre d'entreprises	Pourcentage
Trop cher	23	62
Manque d'alternatives	14	38
Danger	12	32
Manque de place	6	16

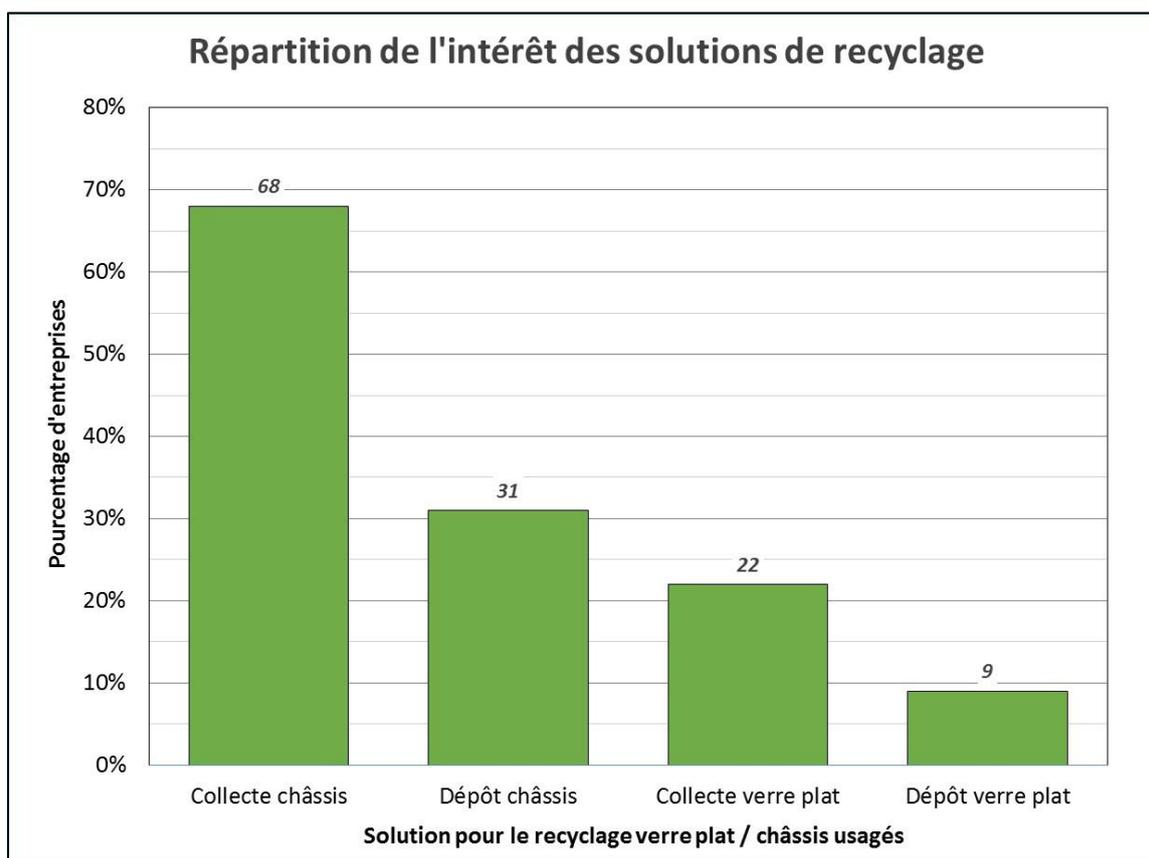
3.3.2. Intérêt pour des solutions de recyclage.

Si cela se révélait rentable, 72 % des entrepreneurs seraient prêts à envisager ou à améliorer le recyclage de leurs châssis usagés / débris de verre plat (Wallonie : 78 % et Flandre : 66 %).

Pour les entrepreneurs présentant un intérêt pour des solutions de recyclage de leurs châssis usagés / débris de verre, 68 % favoriseraient une collecte des châssis améliorée, 31 % des points de dépôt des châssis, 22 % une collecte de verre plat et 9 % des points de dépôt de verre plat.

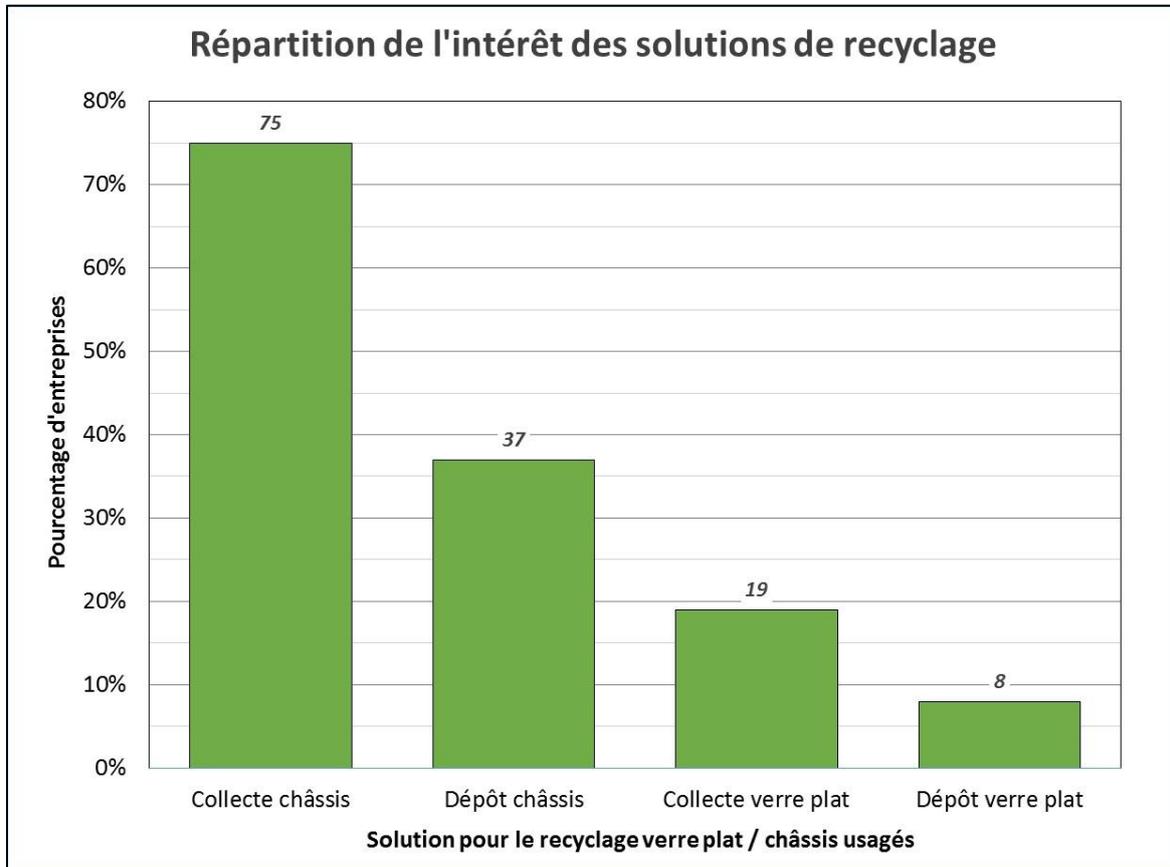
Les entrepreneurs wallons semblent légèrement plus intéressés par des solutions de collecte de châssis usagés (75 % contre 61 % pour la Flandre) ou de dépôt de châssis usagés (37 % contre 24 %). Quoiqu'il en soit, ce serait surtout la mise en place de systèmes de collecte de châssis usagés (adaptés aux petites quantités, prix revu à la baisse) qui intéresserait les entrepreneurs belges.

Belgique



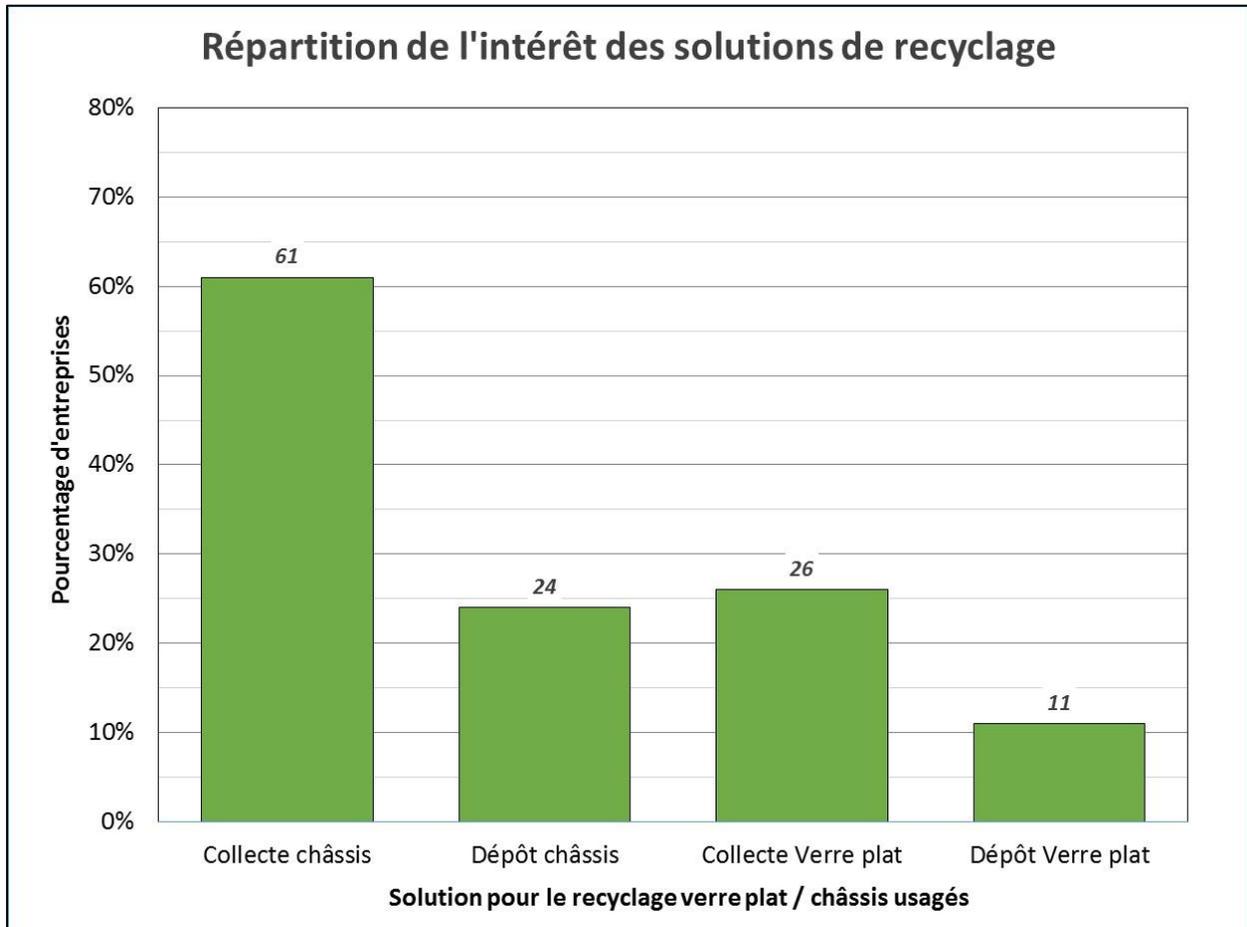
Type de recyclage verre plat / châssis	Nombre d'entreprises	Pourcentage
Collecte châssis	67	68
Dépôt châssis	30	31
Collecte verre plat	22	22
Dépôt verre plat	9	9

Wallonie



Type de recyclage verre plat / châssis	Nombre d'entreprises	Pourcentage
Collecte châssis	39	75
Dépôt châssis	19	37
Collecte verre plat	10	19
Dépôt verre plat	4	8

Flandre



Type de recyclage verre plat / châssis	Nombre d'entreprises	Pourcentage
Collecte châssis	28	61
Dépôt châssis	11	24
Collecte Verre plat	12	26
Dépôt Verre plat	5	11

4. Conclusions

Il est difficile d'extrapoler les résultats de cette étude sur tout le territoire, en raison du faible taux de participation (3,5%). Cependant, comme l'échantillon est représentatif des entreprises ciblées (petites entreprises, bonne répartition géographique, pose de châssis...), nous pouvons néanmoins tirer les conclusions suivantes, permettant de guider la réflexion sur la gestion des déchets de verre plat / châssis:

- Il y a une grande diversité dans les méthodes de gestion des déchets : collecte, dépôt, déchets laissés à la charge des clients, déchets amenés dans des parcs à conteneur...Globalement, le mode de traitement prépondérant des déchets de verre plat / châssis usagés est la collecte en mélange (DIB, classe 2) avec d'autres types de déchets.
- Le taux de séparation verre plat / châssis sur châssis récupérés est relativement important. Cependant, la redirection des déchets vers le recyclage l'est moins, ce qui laisse à penser que les vitres, une fois séparées des châssis, sont parfois jetées dans des conteneurs en mélange avec d'autres déchets. Le recyclage ou la valorisation énergétique porte dans ce cas sur les cadres et non le verre.
- Le recyclage du verre plat et des châssis semble davantage développé en Flandre plutôt qu'en Wallonie. Ce recyclage se fait aussi bien par collecte de conteneurs séparés que par dépôt de verre plat / châssis usagés dans des centres agréés.
- La majorité des châssis remplacés sont en bois, mais cependant la proportion des châssis en bois où une séparation verre / cadres a lieu est moins importante. Ceci est logique avec le fait que les vieux châssis en bois sont plus difficiles à démanteler (pareclauses clouées, mastic...) et que le traitement des cadres en bois est moins avantageux financièrement (cadres en plastique ou surtout en métal).
- Il y a surtout de l'intérêt de la part des entrepreneurs pour des systèmes de collecte ou de dépôt de châssis usagés. Ces filières existent en Belgique : comme entreprises recyclant et collectant des châssis, citons par exemple Van Heede, Bruco, Sitelux, Shanks... Le prix de traitement (gate fee) varie entre 60 et 120 € HTVA la tonne (comparé au 130 – 150 € HTVA la tonne pour le tout-venant). La véritable question est de savoir si les surcoûts engendrés par la location éventuelle d'un conteneur et le transport (soit par un collecteur soit par l'entreprise elle-même) justifient les frais amoindris de traitement des déchets, et bien entendu les plus-values environnementales.